

festin public qui fut accompagné de libéralités. Ces magnificences et ces largesses marquent assez que Tibère était associé à la principauté (*Patercul., lib. II, cap. 121; Sueton., in Tiberio, cap. 20.*)

L'année étant déjà beaucoup avancée, Tibère, comme collègue d'Auguste dans la dignité de censeur, fit la correction publique des mœurs, *publicorum morum correctionem* (*Sueton., in Tiberio; Euseb., in Chronico*), pour parler avec Suétone, et le dénombrement des citoyens romains. Ce fut pour se délasser de ces fatigues et de ces soins qu'il se mit, tout prince qu'il était, dans la débauche durant deux jours et deux nuits avec ses amis; et aussitôt après il donna à L. Pison le gouvernement de Rome par un brevet qu'il fit expédier. Quoique ce choix de Tibère fût fait dans le temps de ses divertissements et de sa bonne humeur, ce ne fut pourtant pas un méchant choix: il connaissait parfaitement les qualités de Pison. En effet, cet homme fut généralement approuvé tout le temps de son gouvernement, qui dura vingt ans, c'est-à-dire, depuis cette année jusqu'à la trente-deuxième de l'ère chrétienne. Plin et Suétone, qui font mention de ce choix de Tibère, marquent expressément qu'il était déjà prince, *jam princeps*. Et comment aurait-il donné à Pison un brevet de nomination à cette grande charge, s'il n'avait eu en quelque manière le pouvoir souverain, je dis même dans la ville de Rome (*Plin., lib. XIV, cap. 22; Sueton., in Tiberio, cap. 42; Tacit., Annal. lib. VI, cap. 11.*)

L'an 17 de l'âge de Jésus-Christ et le 15 de l'ère commune; l'an 55 et 56 d'Auguste; le 5 de l'association de Tibère, et le 16 des tétrarques Antipas et Philippe; l'an 766 de Rome et le 1 de la 178^e olympiade, L. Munatius Plancus et C. Silius Cæcina étant consuls.

Auguste fait son testament.

Ce fut sous le consulat de L. Plancus et de C. Silius, qui fut cette année, que César Auguste fit son testament; il l'arrêta et y mit la dernière main le troisième jour d'avril, un an et quatre mois avant son décès. Il en fit deux exemplaires qui étaient partie de sa main, partie de celle de ses deux affranchis, dont l'un se nommait Polybe et l'autre Hilarion. Après l'avoir achevé, il le scella de son cachet, et ensuite il le mit en dépôt chez les vierges vestales, avec trois autres écrits cachetés de la même façon. Dans ce testament, qui fut lu en plein sénat après sa mort, il institua Tibère-César héritier des deux tiers de ses biens, et Livie, sa femme, de l'autre tiers, à condition que tous deux porteraient son nom. Mais il y a grande apparence que Livie le portait longtemps auparavant, puisque Joseph lui donne souvent avant ce temps-ci le nom de Julie, ce qu'il ne fait pas par erreur, comme les traducteurs se sont imaginé.

Des trois autres écrits qui étaient déposés avec le testament, il y en avait un qui réglait les cérémonies de ses funérailles; l'autre était un sommaire des choses les plus considérables qu'il avait faites, et qu'il voulait être gravées sur des tables d'airain, et nous

avons encore aujourd'hui une partie de cet abrégé dans le marbre d'Ancyre. Le troisième contenait un état exact de l'empire, de son étendue, de ses forces et de ses revenus. Il conseillait, à la fin, de le laisser dans les bornes qu'il lui avait prescrites, qui étaient le Rhin, le Danube, l'Euphrate, et le mont Atlas en Afrique. On ne sait si ce fut par crainte que l'empire n'eût trop d'étendue, ou par jalousie qu'on ne le portât plus loin qu'il n'avait fait: *Incertum metu an invidia.* (*Sueton., in Augusto, cap. 101; Tacit., Annal. lib. I, cap. 11.*)

Antipas rétablit la ville de Séphoris.

Il y avait plusieurs années que la ville de Séphoris, qui était sans contredit une des plus belles et des plus fortes de toute la Galilée, avait été entièrement ruinée par le feu, ce qui arriva pendant les guerres civiles, ou plutôt pendant les séditions qui s'élevèrent au commencement du règne d'Archélaüs. Cette ville suivit le parti des mutins qui s'étaient soulevés, et leur servit même de retraite, ce qui irrita les Romains et fut cause de sa ruine entière; car Quintilius Varus, qui était alors gouverneur de Syrie, ayant donné à son fils une partie des troupes qu'il menait contre les séditeux, celui-ci entra dans le territoire de Séphoris, mit en fuite tous ceux qui osèrent lui faire tête, et s'étant rendu maître de cette ville, fit vendre comme des esclaves tous ses habitants, après quoi il la réduisit en cendres: *Sephorim cepit, et venditis sub hasta incolis, urbem incendio absumpsit.* Voilà quel fut alors le sort de cette ville célèbre, qui servait comme d'arsenal et de défense à la Galilée.

Hérode Antipas ayant été confirmé dans sa tétrarchie après le bannissement de son frère Archélaüs, et voyant l'assiette de cette place importante qui était située sur une haute montagne vers les confins de la Phénicie, forma le dessein de la rétablir. Comme ses revenus n'étaient pas bien considérables, on peut aisément croire qu'il employa quelques années à l'exécution de cette entreprise. Il eut soin, entre autres choses, de l'enfermer de bonnes murailles; et l'ayant embellie de divers ornements, il en fit non-seulement une ville magnifique, mais encore la capitale de toute la Galilée. C'était donc là qu'Antipas résidait et tenait sa cour, quand il était dans la Galilée; mais quand il allait dans la Perée au delà du Jourdain, il demeurait dans le château de Maqueron, si célèbre par la prison et la mort de saint Jean (*Joseph., lib. XVIII, cap. 5.*)

L'an 18 de l'âge de Jésus-Christ et le 14 de l'ère commune. L'an 56 d'Auguste, le 4 de l'association de Tibère, le 1 de sa monarchie, et le 17 des tétrarques, Antipas et Philippe. L'an 767 de Rome, et le 2 de la 198^e olympiade, Sext. Pompeius Magnus et Sextus Apuleius étant consuls.

Mort de César Auguste.

Comme Tibère César était collègue et censeur aussi bien qu'Auguste, il s'appliqua les deux années pré-

écedentes à faire le dénombrement des citoyens romains et la correction publique des mœurs. Il y a bien de l'apparence que tout cela fut accompli dès les premiers mois de cette année, puisqu'on devait finir tout cela par la cérémonie des Expiations, qu'on appelait *le Lustrum*, *la lustrando*, id est, *ab expiando*, parce qu'on purifiait par un sacrifice expiatoire tout le peuple romain, à la fin du dénombrement et de la correction. Cette expiation publique et solennelle se faisait par l'immolation de diverses victimes, c'est-à-dire d'un porc, d'une brebis et de trois taureaux. Auguste était dans le Champ de Mars, accompagné d'une multitude infinie de peuple qui allait faire le lustrum, *condere lustrum*, quand il en fut détourné par le présage d'un aigle, qui, ayant volé autour de lui, se percha sur la première lettre du nom d'Agrippa, marqué sur un temple qui était là proche. Comme cette lettre était un A, Auguste qui n'était pas ignorant dans la science des augures, crut que cela le regardait et qu'il ne vivrait pas encore longtemps. Ainsi voyant qu'il n'aurait pas jusqu'au lustrum prochain, c'est-à-dire qu'il ne vivrait pas encore cinq ans, il pria Tibère son collègue d'achever les expiations et les vœux solennels qu'on faisait alors pour le salut de l'empire et la prospérité du peuple romain. Tout cela fut, ce me semble, accompli avant le 21 du mois d'avril, auquel jour commençait un nouveau lustrum avec la nouvelle année de la ville de Rome. (*Sueton., in Augusto, cap. 97.*)

Après qu'on eut achevé le dénombrement ou la revue du peuple romain, et qu'on eut fait les vœux solennels, Auguste ne voulant plus rester à Rome, s'en alla dans la Campanie pour se recréer sur les côtes de la mer et dans les îles voisines. Il passa quatre jours entiers dans celle de Caprée qui fut depuis si célèbre par la retraite de Tibère, et il jonit là d'une grande tranquillité. Peu de temps après, il vint dans la ville de Naples, et quoiqu'il fût tourmenté d'une légère colique, il ne laissa pas d'y assister aux jeux qui se faisaient en son honneur de cinq ans en cinq ans. Il alla de là jusqu'à Bénévent, pour y accompagner Tibère-César, qui partait pour l'Illyrie, où étaient les légions. En revenant, sa maladie s'étant empirée, il fut contraint de s'arrêter dans la ville de Nole. Se voyant en cet état, il fit promptement revenir Tibère, et après l'avoir entretenu assez longtemps en particulier, il ne s'appliqua plus à aucune affaire. Enfin, ayant dit adieu à sa femme Livie, il mourut fort tranquillement, comme il l'avait toujours souhaité. Voilà quelle fut la mort de César Auguste, c'est-à-dire de ce prince que Dieu a suscité pour former et rétablir le vaste corps de l'empire romain, qui devait être comme le siège de l'empire chrétien.

Suétone, qui est celui qui a le mieux marqué toutes les circonstances de la fin de ce prince, dit qu'il décéda à Nole, dans la même chambre où était mort son père Octavien. Cela arriva le 19^e jour d'août, sous le consulat des deux Sextus, c'est-à-dire de Sextus Pompeius et de Sextus Apuleius. Il était âgé de soixante-

quinze ans, dix mois et vingt-six jours, étant né le 23 septembre, sous le consulat de Cléon et de Coïus Antonius, qui tomba en l'an 691 de la ville de Rome, la même année que le grand Pompée prit Jérusalem. On a remarqué que ce prince mourut le même jour qu'il entra dans son premier consulat, depuis lequel il a régné 36 ans accomplis et 44 ans moins quelques jours depuis la victoire Actiaque. Et ces quarante-quatre ans sont ceux qu'on appelle les années de sa monarchie, à cause que depuis ce temps-là il régna tout seul (*Sueton., in Augusto, a cap. 97 à 100; Patercul., lib. II, cap. 125, et Dio, lib. LVI; Tacit., lib. I Annal., cap. 9.*)

Tibère César succède à l'empire.

Après la mort du prince qui fut regretté de tout le peuple romain, Claude Tibère Néron, fils légitime de Claude Drusus Néron et de Livie, et fils adoptif de César Auguste, entra le 19^e jour d'août dans une nouvelle puissance, que Tacite appelle *novum principatum*, une nouvelle principauté. Il a eu raison de l'appeler de la sorte: car comme j'ai fait voir assez amplement, il était déjà prince trois ans auparavant par son association à l'empire. Cette nouvelle principauté ne fut autre que la puissance monarchique et indépendante, telle que l'avait son prédécesseur, avec le titre d'Auguste qu'il n'avait pas auparavant. Il regardait ce titre avec une espèce de vénération, et bien qu'il fût dès lors héréditaire, il ne s'en servait que quand il écrivait aux rois et aux princes étrangers (*Sueton., in Tiberio cap. 46*). Il avait, selon Dion Cassius, 56 ans, ou du moins il était à la fin du 55 quand il succéda à l'empire, car il était né le 16 novembre sous le consulat de Lépidus et de Plancus, 42 ans avant l'ère commune. A compter ses années depuis la mort d'Auguste, il n'a tenu l'empire que 22 ans, six mois et quelques jours. Mais à les prendre, comme ont fait quelques anciens auteurs, depuis le temps de son association à la puissance suprême, il a régné 25 ans 6 mois et 19 jours. J'aurai soin de marquer dans les années de son règne, ces deux manières de compter qui ne serviront pas peu dans la suite à débrouiller des difficultés qui ont paru presque insurmontables (*Patercul., lib. II, cap. 125 et seq.; Sueton., in Tiberio cap. 21 et seq.; Tacit., lib. I Annal. et Dio, lib. LVI et LVII.*)

L'an 19 de l'âge de Jésus-Christ, et le 15 de l'ère commune. L'an 5 de l'association de Tibère, le 2 de sa monarchie et le 18 des tétrarques, Antipas et Philippe. L'an 768 de Rome et le 5 de la 198^e olympiade, Drusus César, fils de Tibère, et C. Norbanus Flaccus étant consuls.

Valerius Gratus est fait cinquième gouverneur de Judée.

Après que la nouvelle puissance de Tibère eut été reconnue et dans Rome et dans les armées, il pensa à mettre de nouveaux gouverneurs dans les provinces qui dépendaient des empereurs. Il envoya donc vers les commencements de cette année ou à la fin de la

précédente, Valerius Gratus pour être intendant de la Judée et des pays voisins, et rappela Annus Rufus qui avait rempli cette place environ trois ans. Voici ce que dit Joseph de ce nouveau gouverneur, au livre XVIII de ses Antiquités judaïques : Tibère Néron, fils de Julie et beau-fils d'Auguste, succéda à sa puissance, et c'était le troisième empereur. Ce fut lui qui donna, pour successeur d'Annus Rufus, Valerius Gratus, qui fut le cinquième gouverneur de Judée : *A quo quintus, πέμπτος ἑταρτος, praeses Judaeorum in Annii Rufi locum missus est Valerius Gratus (Joseph., lib. XVIII Antiq., cap. 5).*

Cet historien appelle Gratus le cinquième gouverneur, comprenant sans doute dans ce nombre Sulpicius Quirinius qui fit le dénombrement et l'estimation des biens de cette province, après le bannissement du prince Archélaüs ; car en ne le comptant pas, il est constant que Gratus n'a été que le quatrième qui a occupé cette charge, ayant succédé à Rufus, à Amibachus et à Coponius. Anne ou Ananus était grand pontife des Juifs durant ces temps-ci, et il le fut encore huit ans : car par son crédit et son adresse il conserva cette dignité jusqu'à l'an 25 de l'ère vulgaire. Quant à Silanus Créteus, qui était chargé du soin de la Syrie, Tibère le laissa encore deux ans dans son gouvernement, il ne le rappela que quand Germains alla en Orient avec une puissance extraordinaire.

L'an 20 de l'âge de Jésus-Christ, et le 16 de l'ère commune. L'an 6 de l'association de Tibère, le 3 de sa monarchie, et le 19 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 769 de Rome, et le 4 de la 198^e olympiade, Statilius Sienna Taurus et L. Scribonius Libon étant consuls.

Victoires de Germanicus sur Arminius et sur les Germains

Comme il n'y a rien de l'histoire des Juifs qui puisse remplir cette année, je ne dois pas manquer de toucher quelques événements de celle des Romains. Les victoires que Germanicus a remportées sur les Germains commandés par Arminius sont si grandes et si éclatantes, que ce serait une espèce d'injustice de les laisser dans l'obscurité du silence. Il avait fait d'assez belles actions dès l'année précédente contre ces peuples féroces : car il avait mis en fuite les Cattes et brûlé leur ville ou pour mieux dire leur principale demeure, ensuite de quoi il avait délivré le roi Ségestes, fidèle allié des Romains, qui était assiégé par ses propres sujets, que la faction d'Arminius avait soulevés. Mais tout cela ne fut presque rien, au prix de ce qu'il fit cette année au delà du Rhin, bien avant dans la Germanie.

Pendant que Cantius et Vitellius faisaient par son ordre le dénombrement dans les provinces des Gaules, il s'embarqua avec les légions sur des navires et autres bâtimens de charge, au nombre de mille, passa du Rhin dans l'Essel par le canal de Drusus, et

de là gagnant le Zuyderzée et la mer océane, il entra heureusement dans la rivière d'Em, qu'on appelle alors Amise (*Amisia*). Comme les Angrivariens venaient tout fraîchement de se révolter derrière lui, Germanicus César y envoya Stertinius, qui les punit très-sévèrement, désolant tout leur pays par le fer et le feu. Pour lui, il marcha jusqu'au Visurgie (*Visurgis*), c'est le Vésèr d'aujourd'hui, qui sépare les Romains d'avec les Chérusques. Arminius, prince brave, mais factieux, qui depuis quelques années avait allumé cette guerre, se trouvait à la tête de cette nation belliqueuse. Germanicus passa le Vésèr et alla droit à lui ; les Chérusques furent vaincus et mis en fuite, quelque effort que fit Arminius de la voix et de la main pour soutenir le combat. Il fut rude et opiniâtre ; mais enfin les Romains eurent une entière victoire, puisqu'outre qu'Arminius fut blessé, on ne fit que tuer ces barbares durant l'espace de trois ou quatre lieues. Les soldats donnèrent sur le champ de bataille le nom d'empereur ou de général d'armée à Germanicus, et lui érigèrent un trophée des armes et des dépouilles de leurs ennemis, marquant au-dessus les noms des peuples qu'il avait vaincus.

Ce trophée, qui était un monument incontestable de la victoire des Romains, irrita si fort les Germains et surtout Arminius qui les commandait, qu'enragés de cet affront, ils revinrent à la charge. La mêlée fut sanglante, mais Arminius ayant reçu une nouvelle blessure et son oncle Inguioner étant mis en fuite, tous les Chérusques tournèrent le dos, et alors ce ne fut plus que meurtre et que carnage. Germanicus, joyeux de cette deuxième victoire, érigea un nouveau monument des débris des armes qu'on avait ramassées. Il y fit mettre cette inscription : *Les nations qui sont entre le Rhin et l'Elbe ayant été vaincues, l'armée de Germanicus César a consacré ces monuments à Mars, à Jupiter et à Auguste.* Après cette nouvelle victoire, les Angrivariens s'étant enfin soumis, obtinrent le pardon de leur rébellion. La campagne prochaine aurait mis fin à cette fâcheuse guerre, si l'empereur Tibère, jaloux de la gloire de Germanicus, ne l'eût rappelé à Rome, sous prétexte de le faire triompher des peuples vaincus (*Tacit., Annal. lib. II, cap. 6 ad 26*).

Vonone, roi des Parthes, se retire vers Silanus.

Pour mieux comprendre qui était ce Vonone qui vint cette année en Syrie chercher un refuge chez Silanus Créteus, gouverneur de cette province, il faut savoir qu'il était le fils du roi Phraate, dont j'ai parlé ci-dessus, et qu'il avait été donné par son père à Auguste, pour être en otage chez les Romains avec deux de ses frères. Après la mort d'Orde, successeur de Phraate, il y eut des broüilleries et des divisions chez les Parthes, et les grands de l'Etat ne pouvant convenir, demandèrent un roi à Auguste l'an 4 de l'ère chrétienne. Comme Vonone était alors auprès de lui, il leur donna ce prince pour les commander en qualité de leur souverain. Il fut reçu d'abord par les Parthes avec une joie extrême et des acclamations publiques ; mais voyant qu'il avait des manières de

les romaines et bien différentes de celles de la nation, ils commencèrent bientôt après à le mépriser et à le regarder, non plus comme leur prince, mais comme l'esclave des Romains. Ils allèrent jusqu'à cette extrémité et cette insolence, que d'être pour roi un certain Artabane qui commandait dans la Médie et qui était du sang des Arsacides. Artabane fut d'abord vaincu, mais ayant fait de nouvelles troupes, il vainquit à son tour avec tant de succès, qu'il chassa Vonone et lui enleva la couronne des Parthes. Ce prince ainsi dépouillé se retira dans l'Arménie, voisine des Parthes, et la reine Erato étant morte, vers l'an 45 de l'ère commune, c'est-à-dire l'année précédente, il fut élu roi par les Arméniens. Artabane s'en plaignit à Tibère qui avait succédé à Auguste, et comme cet empereur ne voulait point entrer en guerre avec les Parthes, il donna ordre à Silanus d'attirer doucement Vonone en Syrie, et de l'arrêter quand il le pourrait faire avec sûreté. Silanus qui savait que Tibère voulait être obéi, fit si bien qu'il attira Vonone hors de l'Arménie sous divers prétextes, et quand il fut en sa puissance, il l'arrêta dans la Syrie, lui laissant pourtant le nom de roi, avec un train convenable à cette qualité. Ce fut en cette année, la 46^e de l'ère chrétienne, que ce prince infortuné fut traité de la sorte par les ordres de Tibère, qui craignait de se broüiller avec Artabane. Celui-ci n'en demeura pas là, car deux ans après, lorsque Germanicus était dans l'Orient, il obtint de lui qu'on éloignât Vonone et qu'on le renfermât dans Pompeiopolis, ville de Cilicie ; et comme ce roi esclave voulait un jour s'enfuir, il fut tué sur le bord du Pyrame par un certain Remmius qui était chargé du soin de sa garde. Voilà la fin tragique de ce prince fameux dans l'histoire, qui, ayant eu le malheur de déquitter aux Parthes, fut non-seulement abandonné, mais encore trahi par les Romains, qui le devaient soutenir (*Tacit., Annal. lib. II, cap. 4, 58 et 68*).

L'an 21 de l'âge de Jésus-Christ et le 17 de l'ère commune. L'an 7 de l'association de Tibère, le 4 de sa monarchie et le 20 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 770 de Rome et le 1 de la 199^e olympiade, C. Caelius Rufus et L. Pomponius Flaccus étant consuls.

Antipas commence à bâtir la ville de Tibériade.

Il y avait déjà quelques années qu'Hérode Antipas, prince ou tétrarque de Galilée, avait rétabli la ville de Séphoris qu'il avait faite capitale de cette province. Depuis ce temps-là Tibère était parvenu à l'empire, et Antipas ayant des obligations immortelles à sa mère Livie, il était juste que ce tétrarque marquât, par quelque célèbre monument, la reconnaissance qu'il avait pour la mère et le respect qu'il portait au fils. Il ne pouvait rien faire de plus considérable que de bâtir une ville grande et magnifique qui portât dans la suite des temps le nom de Tibère ; et c'est ce que fit Hérode Antipas. Ayant considéré pour cela tous les lieux les plus propres et les plus commodes, il n'en trouva point qui revint mieux à son dessein, que la situation de Tibériade.

Ce fut donc cette année, comme on l'apprend par quelques médailles grecques de Trajan et d'Adrien, rapportées par le savant P. Noris (*Noris, Epoc. Syro-Macedon., pag. 466*), qu'il jeta les fondations de cette ville, sur les bords du lac de Genezareth, près d'un lieu nommé Emmaüs, où il y avait des bains salutaires. Elle était située dans une plaine fort agréable qui était comme une vallée du côté de l'Orient ; elle avait le lac qui abondait en poissons et qui facilitait le commerce de la basse Syrie ; et de l'autre côté, ou du côté de la Galilée, qui était le couchant, en avançant vers les terres, l'on voyait des montagnes riches et fertiles dont elle tirait de forts grands secours. La ville de Tibériade était entre Jotapate et Tarichée, assez proche du lieu où avait été autrefois Béthulie, si célèbre par la victoire de Judith et par la défitte des Assyriens. Tout le territoire d'alentour de cette ville, qu'on regardait comme la basse Galilée, était le plus beau et le plus riche pays du monde ; car, outre qu'il était gras et fertile, on y voyait de toutes parts des vignes, des palmiers et des oliviers dont les fruits étaient excellents. Ajoutez à cela qu'il y avait tout proche de la ville des bains d'eau chaude qui étaient très-salutaires pour diverses maladies. Ce lieu s'appelait Emmaüs ou Ammaüs, à cause de ces eaux chaudes, et Joseph en parle dans son Histoire de la Guerre des Juifs : *Ammaüs autem, dit-il, si quis nomen interpretetur, aqua calida vocatur; ibi enim fons est sanandis vitii corporis idoneus (Joseph., lib. IV Bell. Jud., cap. 1)*. C'est ce qui a fait dire à Pline, que Tibériade était célèbre par ses bains salutaires, *Tiberias aquis calidis salubris (Plin., lib. V, cap. 45)*. Ce fut cette année, qui était la 20^e de la domination d'Hérode Antipas, la 770^e de la ville de Rome et la 17^e de l'ère chrétienne, que ce tétrarque de Galilée fonda cette ville nouvelle. Comme il avait une extrême passion de la rendre grande et peuplée, il y attira des habitants de toutes parts et de toutes conditions ; il fit venir des étrangers qui étaient gentils, aussi bien que des Galiléens et des Juifs.

Pour les y établir, il leur fit beaucoup de bien, donnant des terres aux uns et des maisons aux autres, et il en usa de la sorte principalement à l'égard de ceux qui étaient Juifs ou Hébreux d'origine. Car, comme le lieu où il plaça cette nouvelle ville était tout rempli de sépultures, et que, par les lois et les coutumes des Juifs, il ne leur était pas permis d'habiter dans ces sortes de lieux, qu'on regardait comme impurs, il était difficile de les y arrêter, qu'en leur accordant des privilèges et des immunités. Au reste, il faut bien distinguer l'année de la fondation de cette ville, marquée dans les médailles, d'avec l'année de sa dédicace. Eusèbe nous a conservé celle-ci, qui ne fut que dix ans après l'autre, et cette dédicace sera une époque capitale, qui servira à prouver la première année du ministère ou de la prédication de Jésus-Christ. On verra par là que la plupart des savants ont reculé cette année salubre de trois ou quatre ans.

Germanicus triomphe et va en Orient avec un pouvoir extraordinaire.

Ce fut le vingt-sixième du mois de mai que Germanicus César, qui avait l'année précédente remporté de si grandes victoires, triompha des Chérusques, des Cattes, des Angrivariens et de quelques autres semblables nations de la Germanie. Dans cette pompeuse cérémonie, on faisait suivre les capifs les plus apparents, et on portait les plus riches dépouilles, avec des tableaux qui représentaient les montagnes, les fleuves et les batailles, comme si cette guerre eût été terminée. Ce spectacle était agréable, mais rien n'en augmentait plus la beauté que la bonne mine de Germanicus et la gentillesse de ses cinq enfants, qui étaient avec lui dans le char de triomphe. Tibère témoignait en apparence beaucoup d'affection à Germanicus, mais il n'en avait point en effet; au contraire, il avait une jalousie mortelle, voyant qu'il possédait la faveur du peuple. C'est ce qui le fit résoudre à l'éloigner de Rome, sous des apparences d'honneur, et dans ce dessein il en fit naître des occasions, ou il embrassa celles qui se présentèrent. Antiochus, roi de Comagène, et Philopator, roi de Cilicie, étant décedés, il y eut quelques troubles dans leurs États: les uns demandaient des rois pour leur succéder, et les autres aimaient mieux être sous la domination des Romains. D'ailleurs la Syrie et la Judée demandèrent quelque diminution des impôts dont elles étaient chargées. Ajoutez à cela que l'Arménie n'était pas dans l'état où elle devait être, et ne jouissait pas d'une parfaite tranquillité.

Ce fut à ces occasions que Tibère représenta au sénat que l'Orient ne pouvait être pacifié que par la prudence de Germanicus. Il fit voir en même temps que Drusus, son fils, n'avait pas encore assez d'expérience pour remédier à toutes ces choses, et que pour lui, dans un âge avancé, il n'avait pas assez de santé pour entreprendre un si long voyage. Là-dessus le sénat décerna à Germanicus les provinces d'outre-mer, c'est-à-dire les provinces d'Asie, avec un pouvoir bien plus grand et plus absolu que n'avaient les magistrats ordinaires. Voilà l'adresse dont se servait Tibère, non-seulement pour éloigner un homme qu'il n'aimait pas, mais encore pour le faire périr plus à son aise et avec plus de sûreté. Après ce décret du sénat, Germanicus sortit de Rome vers la fin de l'été ou au commencement de l'automne, et traversant l'Illyrie, il alla passer l'hiver à la ville de Nicopol, située dans l'Épire, et qui était alors comprise sous la province d'Achaïe. Ce fut en cette ville, qui avait été bâtie par Auguste, que Germanicus entra, le premier jour de janvier suivant, dans son second consulat, pendant que Tibère-Auguste entraît, à Rome, dans le troisième (*Tacitus, Annal. lib. II, cap. 41 et seq.*).

L'an 22 de l'âge de Jésus-Christ, et le 18 de l'ère commune; l'an 8 de l'association de Tibère, le 5 de sa monarchie, et le 21 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 771 de Rome et le 2 de la 109^e olympiade, Tibère Auguste III et Germanicus César II étant consuls.

Germanicus passe dans l'Asie, et règle les affaires d'Arménie et de Cappadoce.

Après que Germanicus eut reçu les honneurs du consulat dans Nicopol, le premier jour de l'an, il alla ensuite à Athènes, où il fut reçu de tout le peuple avec une joie et une magnificence extraordinaires. De là il passa sur les côtes de l'Asie, et prit plaisir à visiter les lieux que l'ancienne histoire avait rendus si célèbres. Tacite dit qu'il s'arrêta à Colophon, et que là, ayant consulté l'oracle fameux d'Apollon Clarien, on lui prédit une mort prochaine, *maturum exitum*, mais sous des mots couverts et ambigus, comme font les énigmes. Après avoir été dans l'île de Rhodes, il se hâta d'aller en Arménie, pour y donner un roi à ce peuple, qui l'attendait des Romains. En effet, les Arméniens n'en avaient point: car Vonone était détenu en Syrie depuis que Silanus l'ent arrêté par l'ordre de Tibère. Germanicus, qui voulait mettre le calme dans ce royaume, leur donna pour souverain Zénon, fils de Polémon, roi du Pont, qui était agréable aux grands et au peuple. Il lui mit, en pleine assemblée le bandeau royal ou le diadème, dans la ville d'Artaxate, d'où ce prince prit le nom d'Artaxias, pour faire honneur à leur capitale.

Après que Germanicus eut mis ordre aux affaires d'Arménie, qui étaient autant importantes que glorieuses aux Romains, il entra dans la Cappadoce, que Tibère avait, l'année d'auparavant, réduite en province, depuis la triste mort du roi Archélaüs. Il régla ce qu'il y avait à faire dans cette nouvelle province, et y mit Q. Veranius pour premier gouverneur. Celui-ci, pour faire espérer aux Cappadociens une domination plus douce et plus supportable que celle de leurs rois, les déchargea d'une partie des tributs qu'ils levaient sur eux. La Comagène fut semblablement réduite en province, et on y mit Q. Servus, qui fut le premier préteur qui la gouverna. Après tout cela, Germanicus eut une entrevue avec Artabane, roi des Parthes, qui vint jusqu'au bord de l'Euphrate, et qui lui fit de fort grands honneurs, renouvelant l'amitié et l'alliance qu'il avait avec les Romains (*Tacit., lib. II, Annal., cap. 55 et seq.*).

Pison est fait gouverneur de Syrie.

Tibère ayant pris le dessein d'envoyer Germanicus dans l'Orient, pour y donner un roi aux Arméniens et pour y régler les affaires de la Cappadoce, pensa aussitôt à retirer de la Syrie Silanus Creticus. Dans l'envie qu'il avait de perdre Germanicus, il n'eut garde de laisser Silanus dans cette province après l'alliance qu'il y avait entre eux; car Néron, fils aîné de Germanicus, devait épouser la fille de Silanus.

Tibère César révoqua donc celui-ci dès l'année précédente, et nomma pour remplir sa place Cneius Pison, homme d'un naturel violent, et qui n'était nullement traitable. Pison tenait de son père ces méchantes qualités, qui étaient jointes à un orgueil insupportable, que lui inspiraient et la noblesse et les grands biens de Plancine sa femme, qui était fille de Munacius Plancus, homme consulaire. Pison se doutait bien qu'on ne lui donnait le gouvernement de Syrie que pour tenir en bride Germanicus, et quelques-uns ont cru qu'il en avait des ordres secrets de Tibère. Voilà l'homme que cet empereur jaloux et dédaignant choisit pour contrecarrer les démarches de Germanicus, et peut-être même pour le faire périr, comme il arriva dans la suite.

Pison s'en alla vers le printemps de cette année dans son gouvernement, après avoir salué à Rhodes Germanicus, auprès duquel il eut peine à demeurer un jour. Aussitôt qu'il fut en Syrie, il tâcha de gagner les soldats par des largesses et par les licences qu'il souffrit, ce qui le fit appeler le père des légions. Plancine, sa femme, secondait en tout ses desseins, et allait jusqu'à parler insolentement d'Agrippine et de Germanicus. On souffrait toutes choses, parce qu'il courait un bruit secret qu'elles se faisaient de concert avec l'empereur. Elles étaient assez connues de Germanicus, car on l'instruisait de tout; mais alors il faisait semblant de les ignorer. Il ne put néanmoins supporter la dé-obéissance de Pison, qui, ayant ordre de mener en personne, ou d'envoyer par son fils une partie des légions, ne fit ni l'un ni l'autre. Ce fut là-dessus que, Pison s'étant rendu à Circe pour le saluer, Germanicus lui parla en des termes qui firent assez paraître sa colère, et Pison, sans s'en embarrasser, lui répondit d'une manière morgante et orgueilleuse. Et l'on peut dire que, depuis ce temps-là, ils furent tous deux ennemis déclarés. Aussi fut-ce pour narguer Pison, plutôt que pour faire plaisir à Artabane, roi des Parthes, que Germanicus rélégua Vonone à Pompéopol, dans la Cilicie, car il savait que Vonone lui était agréable, aussi bien qu'à sa femme Plancine, qu'il avait comblée de présents. Nous saurons dans la suite ce que produira la division qui était entre Pison et Germanicus, et nous verrons qu'elle sera à tous deux la cause de leur perte et de leur malheur (*Tacit., lib. II, Annal., cap. 43, 55 et seq.*).

L'an 25 de l'âge de Jésus-Christ, et le 19 de l'ère commune. L'an 9 de l'association de Tibère, et le 6 de sa monarchie, et le 22 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 772 de Rome, et le 3 de la 109^e Olympiade, M. Junius Silanus et C. Norbanus Balbus étant consuls.

Mort de Germanicus.

Germanicus César ayant heureusement terminé les affaires pour lesquelles il était allé en Orient, et ne voulant point rester en Syrie, parce que c'était le gouvernement de Pison, avec lequel il était brouillé,

s'avisait d'aller en Égypte, sous prétexte de régler les affaires, mais en effet pour voir les antiquités de cette province. Quand il y fut arrivé, il commanda qu'on ouvrit les greniers publics, afin de diminuer la cherté du blé; et pour se concilier davantage l'amitié de ce peuple, il allait partout sans être accompagné de ses gardes, et souvent même vêtu à la grecque. Toutes ces fausses démarches ne sauraient être excusées dans Germanicus, qui jusqu'alors avait fait paraître tant de modération et tant de prudence dans toute sa conduite; aussi furent-elles ouvertement blâmées de Tibère.

En lui écrivant donc là-dessus, il le reprit assez doucement de s'être habillé à la mode des Grecs; mais il le blâma avec une espèce d'aigreur, d'avoir, sans sa permission, osé entrer en Égypte, contre les défenses expresses d'Auguste. Car il faut savoir que cet empereur, connaissant l'importance de cette province, qui était alors comme le grenier de Rome, et qui d'ailleurs était d'une très-facile défense, outre que ces peuples étaient très-renuants, en avait défendu l'entrée sans sa permission à tous les sénateurs romains et aux chevaliers du premier ordre, c'est-à-dire, à ceux qui portaient le titre d'illustres. Tibère eut donc raison de blâmer en ce point la conduite de Germanicus, et peut-être même qu'en faisant réflexion sur ses manières trop libres et trop populaires, il lui en fit un crime dans son cœur; car ordinairement à un prince dédaignant et jaloux tout est suspect, tout est criminel.

Quand Germanicus eut parcouru l'Égypte, et vu ses pyramides et ses autres antiquités, il revint en Syrie, pour ne pas augmenter les soupçons de César par son retardement dans cette province. En y arrivant, il fut tout surpris de trouver tous les ordres qu'il avait donnés, soit pour les légions, soit pour les villes, ou changés, ou même révoqués, *cuncta que apud legiones aut urbes jussisset, abolita, vel in contrarium versa cognoscit* (*Tacit., Annal. lib. II, cap. 69*). Il en fit à Pison de sanglants reproches; et celui-ci de son côté forma contre lui d'étranges desseins. En effet, Germanicus tomba grièvement malade, lorsque son ennemi pensait déjà à quitter la Syrie; sa santé se remit un peu, mais il retomba de nouveau, et Pison, qui s'était retiré à Scéléucie, ville située au-dessous d'Antioche vers le bord de la mer, attendait l'issue de cette rechute. Germanicus se voyant en cet état, crut aussitôt qu'il était empoisonné, et tous le crurent aussi bien que lui; il n'en accusa pas seulement Pison, mais encore Plancine, et c'est ce qui augmentait sa douleur. Car il disait là-dessus que ceux qu'il avait envié sa gloire, lui porteraient passion d'être mort de la main d'une femme, après avoir échappé à tant de dangers. Il mourut enfin à Antioche, vers l'âge de trente ans, regretté de toute la Syrie, et des provinces d'enlour; aussi avait-il toutes les vertus qui forment un grand homme; je ne dis pas seulement les vertus militaires, mais même les civiles.

Aussitôt qu'on apprit dans Rome la nouvelle de cette mort, tout fut dans la consternation et le deuil; on n'y voyait que larmes, que soupirs et que gémissements, tant on avait de douleur de la perte de Germanicus. On déclamaît au contraire publiquement contre Pison et contre Plancine, qu'on croyait les auteurs de cette funeste mort. Pour ce qui est de la Syrie, comme Pison l'avait abandonnée dès le temps de la recluse de Germanicus, Cneius Sentiarius Saturninus, qui était à Antioche quand il mourut, se mit en possession de ce gouvernement. Pison voulut revenir sur ses pas, mais Sentiarius, qui avait pour lui les légions, l'obligea à se retirer et aller rendre compte du crime dont il était soupçonné (*Tacit., Annal. II, c. 60 et seqq.*).

L'an 24 de l'âge de Jésus-Christ, et le 20 de l'ère commune. L'an 10 de l'association de Tibère, le 7 de sa monarchie, et le 25 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 775 de Rome, et le 4 de la 199^e olympiade, M. Valérius Messala et M. Aurélius Cotta étant consuls.

Pison évite sa condamnation en se donnant la mort

Après la mort de Germanicus, Agrippine, son épouse, qu'il avait tant aimée, se jeta sur mer avec ses enfants, pour venir promptement à Rome demander justice de l'attentat de Pison. Quand elle fut arrivée à Brindes, et qu'elle eut mis pied à terre avec ses deux enfants, portant dans une urne les cendres de son époux, ce ne furent que lamentations et que pleurs, et l'on voyait partout un deuil universel. Dans tous les lieux où le convoi passait, le peuple vêtu de noir, et les chevaliers dans leurs robes de cérémonies, brûlaient de l'encens, des parfums et d'autres matières, qui servaient aux pompes funèbres des grands. Drusus César, fils de Tibère, alla au-devant du convoi jusqu'à Terracine, avec les autres enfants du défunt, qui ne l'avaient pas suivi dans l'Orient. Agrippine qui survint toujours cette pompe funèbre, parce qu'elle ne voulait pas abandonner les cendres de son mari, n'arriva à Rome qu'au commencement de cette année, après la création des consuls.

Quand on la vit avec le dépôt précieux qu'elle conduisait, Rome fondit en larmes tout de nouveau; le deuil fut public et général parmi le peuple et dans le sénat; et l'on peut bien dire que la flatterie n'y avait nulle part; car on savait que Tibère était, dans son cœur, joyeux de cette mort, quoiqu'il fit semblant d'en être triste et touché de douleur. Pour ce qui est de ce prince et de sa mère Livie, ils s'abstinrent de paraître en public, croyant que ce serait déroger à la majesté, s'ils pleuraient comme les autres, ou craignant qu'on ne les observât de trop près. Germanicus eut des funérailles magnifiques, non si l'on regarde la somptuosité de la pompe funèbre, mais par rapport à la douleur que marqua le peuple, qui pleura aussi tendrement que s'il avait été son père et son maître. Tout cela, dans le fond, déplaissait à Tibère, quelque semblant qu'il fit; mais rien ne le choqua davantage que l'affection que le peuple mar-

quait pour Agrippine. On l'appelait l'honneur de la patrie, le véritable sang d'Auguste, et la seule image de l'ancienne probité. Ces éloges le piquaient au vif, et surtout les prières qu'on faisait publiquement au ciel, de faire survivre ses enfants à tous ses ennemis. Mais il fallut dissimuler toutes ces choses; car dans l'état où était alors le peuple, il n'était pas temps de s'en ressentir. Après la célébration des funérailles, on n'eut point d'autre pensée que de venger la mort de Germanicus. On accusa non-seulement Pison, mais encore Plancine sa femme d'en être coupables. Tibère fut prié de prendre connaissance de cette affaire, et Pison y consentait volontiers, croyant que sa mère Livie y prendrait quelque part, puisqu'elle avait concouru avec lui les ordres secrets qu'elle avait donnés à Plancine.

Tibère n'ignorait pas toutes ces choses, mais voyant que l'affaire était odieuse, il la renvoya au sénat, quoique, dans le fond, il eût bien voulu favoriser Pison. Ceux qui entreprirent de l'accuser devant les juges, le chargèrent de plusieurs crimes contre l'Etat, et enfin d'avoir fait mourir Germanicus par les charmes et par le poison, *ipsum devotioibus et veneno premissis* (*Tacit., Annal. lib. III, cap. 15*). Pison se défendit assez faiblement sur les crimes d'Etat dont on l'accusait, et sur les excès qu'il avait commis dans le gouvernement de sa province; mais pour l'accusation du poison, qui était la capitale, il s'en justifia ce semble, assez bien. Et il est étonnant, vu la haine qu'on lui portait alors, qu'on n'ait pu le convaincre d'un fait qui le rendait si odieux et si criminel. Cependant Tacite lui-même, qui ne le flatte point, confesse, en racontant toute cette histoire, que le crime du poison ne fut pas bien prouvé, *quod ne accusatores quidem satis firmabant* (*ib., cap. 14*). Nonobstant cela, l'affaire n'allait pas bien pour lui; car quelque chose qu'on pût dire pour sa défense, la plupart des juges étaient inexorables. D'ailleurs le peuple, qui était déchaîné contre lui, criait à la porte du sénat, que si Pison était renvoyé absous, il n'échapperait pas de leurs mains. Il ne désespéra pourtant de sa cause, que quand il vit que celle de sa femme était séparée de la sienne, par la protection secrète que lui donnait l'impératrice: outre que la dernière fois qu'il alla au sénat, il fut effrayé de la contenance de Tibère, qui à la vérité était sans colère, mais qui paraissait aussi sans pitié, et semblait même obstiné à la perdre, aussi bien que les autres. C'est ce qui le jeta dans le désespoir; et il fut tel, que, la nuit suivante, pour n'avoir pas la honte d'être publiquement condamné, il se plongea un poignard dans le sein.

Voilà quelle fut la fin de Pison, qui ne rendit peut-être criminel que pour avoir exécuté les ordres secrets d'un prince jaloux, dont il ne devait pas se charger, et dont il eut le déplaisir de se voir abandonné. Pour Plancine, sa femme, qui n'était pas moins coupable que lui, l'impératrice lui sauva la vie et la favorisa de sa protection. Elle avait pro-

testé à son mari, au commencement de son jugement, qu'elle voulait être la compagne de sa fortune et même de sa mort, si les choses allaient jusque-là, mais elle se donna bien garde de lui tenir parole, quand elle sentit qu'elle trouvait de l'appui (*Tacit., Annal. lib. III, cap. 2 et seqq.*).

L'an 25 de l'âge de Jésus-Christ, et le 21 de l'ère commune. L'an 11 de l'association de Tibère, le 8 de sa monarchie, et le 24 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 774 de Rome, et le 1 de la 200^e olympiade, Tibère Auguste IV et Drusus César II étant consuls.

Soulèvement des Gaulois contre les Romains.

Tibère-Auguste entra, au commencement de cette année, dans son quatrième et dernier consulat, ayant pour collègue son fils Drusus, qui avait déjà une fois rempli cette charge, qui était la première de la république. Peu de jours après, il alla se promener dans la Campanie sous prétexte d'affermir sa santé, car il était alors dans un âge avancé; mais c'était en effet, ou qu'il méditait une absence plus longue et même continue, comme il arriva quelques années après, ou qu'il voulait laisser à son fils toutes les fonctions du consulat, pour se façonner par là aux affaires et s'attirer l'amitié du peuple. Pendant que Tibère prenait ses divertissements dans cette agréable province, Tacfarinas recommençait à ravager les provinces d'Afrique. C'était un Numide qui, ayant appris la guerre dans les troupes romaines, où il avait servi, se mit à la tête de quelques voleurs ou bandits; il fit de si belles actions qu'il y eut des peuples entiers qui se mirent sous sa discipline, et qui enfin osèrent faire la guerre aux Romains. Il y avait déjà quatre ans qu'il avait commencé à faire des courses, mais cette année il recommença de nouveau à désoler les provinces.

Sur les lettres de César, le sénat envoya contre lui Junius Blésus avec la qualité de proconsul d'Afrique, et on ne le préféra à Marcus Lepidus, que parce qu'il était oncle de Scjan qui avait déjà la faveur, mais qui en abusa dans la suite jusqu'à aspirer à la principauté. Au reste on ne se mit pas fort en peine à Rome des mouvements de l'Afrique, parce qu'on n'y voyait pas de péril. Mais quand on vint à savoir qu'une partie des Gaulois s'était révoltée, on commença à craindre et même à murmurer contre le gouvernement. Les auteurs de ces soulèvements furent deux seigneurs gaulois, l'un nommé Julius Florus, qui tirait sa naissance de Trèves, et l'autre Julius Sacrovir, qui était d'Autun. Leur révolte ne vint qu'à cause des dettes énormes que les Gaulois avaient contractées. Car comme elles étaient chargées d'impôts et ensuite de gros intérêts, leurs dettes devenaient si grandes, qu'il était difficile de les payer. Ces intérêts venaient de ce que les communautés des Gaulois, *civitates Galliarum*, n'ayant pas toujours de l'argent, étaient obligées d'en emprunter des banquiers; c'était pour la plupart des chevaliers ro-

maines, qui les ruinaient en usures. Voilà la véritable cause du soulèvement de ces provinces autrefois si belliqueuses, outre qu'on leur donnait quelque espérance de leur ancienne liberté.

Plusieurs villes et communautés écoutèrent agréablement ces discours séditionnaires, et firent paraître quelques petits mouvements; mais Tours et Angers levèrent le masque, et se révoltèrent tout ouvertement. Aclius Aviola remit bientôt celle-ci dans son devoir à l'aide d'une seule cohorte; et pour l'autre, il n'en vint à bout qu'en se servant d'une légion qui lui vint des quartiers du Rhin, et du secours que lui donnèrent quelques seigneurs gaulois qui attendaient une occasion plus favorable pour se soulever. Ceux de Trèves s'étaient aussi remués, mais ils furent réduits par une seule aile de cavalerie; pour les Sequanais, qui sont ceux de la Franche Comté, il fallut une partie de l'armée pour les arrêter et pour les remettre dans l'obéissance et la soumission. Quoique ces soulèvements ne fussent qu'en quelques endroits, on ne laissa pas de débiter à Rome que les 64 cités ou communautés des Gaulois, *quatuor et sexaginta Galliarum civitates*, étaient entrées dans la révolte; qu'elles s'étaient liées avec les Germains, et que les Espagnols étaient chancelantes et toutes prêtes à les imiter. Les gens de bien s'affligeaient de ces bruits, mais la plupart des autres en étaient bien aises, par la haine qu'ils avaient pour le gouvernement.

Tibère, qui était bien informé de l'état des choses, ne se remua pas beaucoup, parce qu'il savait bien qu'il remettrait bientôt le calme dans ces provinces mutinées. Il donna ordre à Silius de marcher contre les Autunois, à la tête desquels était Sacrovir, et de remettre ces rebelles à la raison; et c'est ce qu'il fit incontinent après: car ayant pris deux légions avec les troupes auxiliaires, il donna le combat à Sacrovir, qui fut bientôt mis en fuite par la valeur des troupes romaines. Celui-ci se retira d'abord à Autun, mais craignant d'être livré à ses ennemis, il se réfugia dans un château qui n'était pas éloigné de la ville, et, après y avoir mis le feu, il se fit mourir avec ses plus fidèles amis. La mort de cet homme fit cesser la rébellion qu'il avait suscitée et mit fin à la guerre des Gaulois. Quand Tibère en eut appris la nouvelle, il écrivit au sénat tout ce qui s'était passé là-dessus, et comment cette guerre s'était heureusement terminée, ajoutant que ce succès était dû à la fidélité et à la valeur de ses lieutenants, aussi bien qu'à ses conseils (*Tacit., lib. III Annal., cap. 51 et seqq.*).

Mort de Sulpicius Quirinius.

Je ne dois pas passer sous silence la mort d'un homme dont j'ai souvent fait mention dans le cours de cette histoire. C'est Sulpicius Quirinius ou Cyrinus dont j'entends parler, celui-là même qui, selon saint Luc (*Luc. II, 2*), fit le premier dénombrement au temps de la naissance de Jésus-Christ, et qui acheva le deuxième lorsque la Judée fut réduite en province romaine, après le bannissement d'Archélatas. Cet

homme ne venait point de l'illustre famille des Sulpices, qui était patricienne, car il tirait son origine de Lanuvium, ville municipale du pays Latin; et cependant, par l'assiduité et l'importance de ses services, il était parvenu aux plus grandes dignités. César Auguste à qui il avait fait sa cour et sous qui il avait mérité ces honneurs l'avait élevé jusqu'au consulat, après quoi il lui accorda les honneurs du triomphe pour avoir, non sans peine, détruit les Ilomouades, qui étaient des voleurs cantonnés dans les montagnes de la Cilicie. Après cela, Auguste le donna pour gouverneur à Caius César, son fils adoptif depuis la mort de Lollius, et ce fut alors qu'il ne manqua pas de rendre ses devoirs à Tibère, qui était retiré dans l'île de Rhodé. Celui-ci étant parvenu à l'empire out de la considération pour Quirinius, qui continua de lui faire sa cour. Et quand il fut mort, ce qui arriva cette année, il pria le sénat de lui vouloir faire des funérailles publiques. C'est ce que nous savons de cet homme consulaire, qui a eu quelque part aux événements de la vie de Jésus-Christ, et principalement aux affaires de la Judée (*Tacit., Annal. lib. III, cap. 48*).

L'an 26 de l'âge de Jésus-Christ, et le 22 de l'ère commune. L'an 12 de l'association de Tibère, le 9 de sa monarchie, et le 25 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 775 de Rome et le 2 de la 200^e olympiade. C. Sulpicius Galba et D. Materius Agrippa étout consuls.

Pomponius Flaccus a le gouvernement de Syrie.

Il ne faut pas s'étonner si Tibère, qui ne changeait pas volontiers les intendans et les autres magistrats des provinces qui dépendaient de l'empereur, révoqua cette année Cn. Sentius Saturninus du gouvernement de Syrie. La raison n'en est pas obscure: c'est que Saturnin, qui était des meilleurs amis de Germanicus, se saisit de cette province par l'éloignement de Pison, et en quelque sorte par la voie des armes, sans la nomination de César. Tacite décrit amplement comment cela se fit, au livre II de ses Annales (*cap. 74 et 81*). Tibère, qu'on soupçonnait d'avoir procuré la mort de Germanicus, n'avait garde, aussitôt après, de retirer Saturnin de la Syrie, car cela l'eût rendu encore plus odieux; mais environ deux ans après, il le révoqua de ce gouvernement, et mit en sa place L. Pomponius Flaccus. Un an ou deux avant la mort d'Auguste, lorsqu'il était déjà prince et collègue de cet empereur, il lui avait promis cette belle charge, quand il donna à L. Pison celle de gouverneur de Rome; mais il ne la lui donna que vers cette année, parce qu'il l'arrêta auprès de lui comme un de ses amis les plus familiers. Et il faut remarquer que ce ne fut que quand Séjan fut dans la haute faveur, que Flaccus, qui peut-être lui faisait ombrage, fut comme relégué dans cette province riche, mais éloignée. Flaccus étant donc connu et aimé de Tibère, à qui il avait rendu, dans la Mésie et dans la Thrace, de très-bons services, resta dans ce gouvernement jusqu'à l'an 55

de l'ère chrétienne, car il mourut e. to année-là, comme le marque Tacite (*Annal. lib. VI, c. 27*), après avoir administré la province durant l'espace de 10 ou 11 ans.

La puissance tribunitienne est accordée à Drusus.

Après la mort de Germanicus, Drusus n'ayant plus de concurrent dans les honneurs de la république, son père, qui l'avait déjà élevé deux fois jusqu'à la dignité de consul, demanda pour lui au sénat la puissance tribunitienne. Tacite remarque fort bien qu'Auguste ne voulant pas prendre le titre de roi, ni même celui de dictateur perpétuel, avait inventé celui-ci pour être, par ce nom de distinction, au-dessus de toutes les autres puissances. Il avait associé à cette dignité M. Agrippa, son gendre, et après la mort de celui-ci, il la communiqua à Tibère, son fils adoptif, afin qu'étant revêtu de ce pouvoir, nul autre que lui ne prétendît à l'empire. Ce fut donc à l'exemple d'Auguste, dont les autres empereurs ont fait gloire d'imiter les actions, que Tibère, qui avait dans son jeune âge reçu cette grâce, la demanda au sénat pour Drusus-César. Dans la lettre qu'il écrivit pour cela à cet illustre corps, il faisait voir, entre autres choses, que son fils était du même âge qu'avait son père, qui portait aussi le nom de Drusus, quand Auguste le fit participant de cette puissance; qu'il ne la donnait point à son fils par une résolution trop précipitée, mais après l'avoir éprouvé huit ans durant, soit dans les affaires de la guerre, soit dans les charges de la république. Comme le sénat s'était attendu à la demande de cette grâce, tous conspirèrent à l'accorder à Drusus, ce qu'on fit même avec de grands éloges, auxquels on s'était préparé. Ainsi ce fils de Tibère, qui était déjà César, fut revêtu cette année de la puissance du tribunal qu'on voit marquée dans plusieurs médailles. Mais hélas! il ne jouit guères longtemps de ces titres d'honneur; car Tibère, en élevant son fils, élevait en même temps un homme dont il faisait son favori, et qui, dans l'âme, était son plus grand ennemi. C'est Séjan dont je parle, homme si fameux dans l'histoire. Ce fut ce méchant qui fit mourir Drusus par le poison, comme on le verra bientôt, et qui, après ce coup, devint assez perfide pour vouloir ravir à Tibère et l'empire et la vie (*Tacit., Annal. lib. III, cap. 56*).

L'an 27 de l'âge de Jésus-Christ, et le 23 de l'ère commune. L'an 15 de l'association de Tibère, le 10 de sa monarchie, et le 26 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 776 de Rome, et le 3 de la 200^e olympiade. C. Asinius Pollion et C. Aninius Vetus étout consuls.

Année est déposée du pontificat.

Jusqu'au temps du roi Hérode, la souveraine sacrilicature, dignité si révéérée des Juifs, avait toujours été successive et héréditaire, et celui qui en était revêtu la possédait jusqu'à la mort. Mais ce roi étranger, qui avait usurpé sur les Asamonéens la puissance souveraine, et qui voyait que les grands sacrilicuteurs

avaient trop de crédit parmi le peuple juif, s'avisait, pour affaiblir leur autorité, de rendre le pontificat purement arbitraire et dépendant de ses volontés. Ce fut donc lui qui commença à changer les grands prêtres selon son caprice et ses intérêts; et depuis son règne on vit la première place du sanctuaire souvent occupée par des gens obscurs qui n'étaient nullement des descendants d'Aaron. Archélaüs, fils et successeur d'Hérode, suivit l'exemple de son père, et avilit comme lui la dignité sacrée du pontificat en la conférant à qui lui plaisait. Quand la Judée fut réduite en province, les Romains, qui ne se gouvernaient que par des vues d'intérêt et de politique, n'eurent garde de renoncer à un pouvoir qui était si commode et qui les rendait maîtres absolus des Juifs, en les faisant maîtres de leurs pontifes. Ils continuèrent donc à les établir et à les déposer, selon qu'ils le jugeaient à propos, et Valérius Gratus, qui était en ces temps-ci gouverneur de Judée, usa comme les autres d'un pouvoir qu'il trouvait établi.

Il y avait plus de quinze ans qu'Annas, qui est plus communément appelé Anne, car c'est ainsi qu'il est nommé dans les Évangiles, avait été élevé au pontificat. Comme c'était un homme puissant dans Jérusalem et par sa famille et par ses alliances, peut-être que son trop grand crédit sur le peuple devint suspect à Gratus; ainsi, soit pour cette raison, soit pour quelque autre qui nous est inconnue, il s'avisait de ôter de cette dignité. Joseph, qui nous apprend ces choses dans ses Antiquités judaïques, dit que Gratus, en le déposant, donna cette place d'honneur à un nommé Ismaël, qui était fils de Fahi. Voici les paroles de cet historien: *Valerius Gratus, adempto Anno summo sacerdotio, Ismaelem, Fahi filium, creat pontificem, ἀρχιερα ἀπεργάζει.* C'est tout ce que Joseph dit de la promotion de ce pontife, qui n'a rempli que très-peu de temps cette dignité (*Joseph., lib. XVIII Antiquit., cap. 3*).

Séjan fait mourir Drusus par la voie du poison.

Avant de parler de la mort de Drusus César, que son père Tibère tenait d'élever à la puissance du tribunal, il faut marquer qui était Elius Séjanus, ministre et favori de cet empereur. Il était de Volzines, ville de l'Etrurie, ou de la Toscane: son père, qui était chevalier romain, s'appelait Séjus Strabo, et sa mère Junie; c'était la sœur de ce Junius Blæsus qui était depuis deux ans proconsul d'Afrique. Il se mit, dans sa jeunesse, qui ne fut pas trop réglée, au service de Caius César, petit fils d'Auguste; mais quand il fut mort avec Lucius son frère, il s'attacha à Tibère, parce qu'il vit bien que tous les honneurs tourneraient de ce côté-là. Comme son père avait été capitaine des gardes vers les derniers temps d'Auguste et au commencement du règne de Tibère, son fils entra après lui dans cette charge, qui était alors si recherchée et si considérable; car y a-t-il rien de plus important que de veiller à la garde du prince? Étant aussi plein d'esprit qu'il était, mais d'un esprit

S. S. XXVII.

droit, souple et insinuant, il entra bientôt dans la faveur de Tibère, et il y entra si avant, que, dès les premières années du règne de ce prince, il devint son confident et son ministre. Jamais homme n'abusait plus horriblement de son ministère et de la bonté de son maître, que fit ce fourbe et ce perfide; car peut-on autrement appeler un homme qui, ayant éteint la famille de Tibère par des voies détestables, pensait à le faire périr lui-même, pour s'emparer de l'empire.

La mémoire de Tibère est hénrie pour jamais dans l'esprit des hommes, et ce n'est pas sans raison: car enfin son règne, dans les derniers temps, a été un règne non-seulement d'injustice et de violence, mais encore d'infamies et de prostitutions. On peut néanmoins dire, sans beaucoup se tromper, que c'est Séjan qui a été la cause de la plupart des désordres qui ont régné dans la vie de Tibère. C'est lui qui a semé des défiances mortelles dans l'âme de ce prince, comme si le peuple et le sénat ne l'eussent point aimé; et c'est sur ces défiances que, faisant revivre le crime de lèse-majesté, il l'a rendu cruel et par conséquent odieux aux Romains. C'est sur ces mêmes ombrages qu'il l'a porté à quitter Rome et à chercher une retraite dans l'île de Caprée, et cette retraite infâme et malheureuse a achevé de perdre ce prince. On a peine à croire aujourd'hui qu'il y ait eu en lui quelques semences de bien, après tous les excès où il s'est laissé aller. Cependant un historien qui l'a plus exercé que nul autre, avoue que Auguste ne l'aurait jamais donné à la république, s'il n'avait reconnu en lui plus de vertus que de vices: *Vitis virtutibusque Tibèrii perpenis, potiores dixit virtutes* (*Sueton., in Tibèrio, cap. 11*). Voilà donc des vertus dans Tibère, et certes à quelque chose près, elles ont assez paru dans le commencement de son règne; c'est donc Séjan qui, en gâtant son esprit, les a corrompues. Aussi n'a-t-il jamais régné avec plus d'injustice et de dérèglement que quand il s'est abandonné à ce ministre. C'est ce fourbe et ce perfide qui, enivré d'une violente passion de régner, se résolut à faire mourir Drusus, jugeant bien qu'il ne parviendrait jamais à l'empire pendant qu'il y aurait un fils et un successeur des Césars. Et ce fut cette année, vingt-troisième de l'ère commune, qu'il accomplice ce détestable dessein, l'ayant fait mourir lentement par un poison secret qu'il lui fit donner. Voilà quel était le ministre et le favori de Tibère. Voilà l'homme qui possédait tellement son esprit, que ce prince, qui d'ailleurs était si réservé, ne feignait point de l'appeler le compagnon de ses travaux, non-seulement dans ses entretiens particuliers, mais dans le sénat et en pléines assemblées. Il alla jusqu'à souffrir que ses images fussent révéérées sur les théâtres, dans les places publiques et même parmi les légions. Tibère ne reconnut que quelques années après, par les avis secrets qu'on lui donna, en quel danger il s'était jeté pour avoir trop élevé un homme qui abusait de sa faveur et de son autorité (*Tacit., lib. IV Annal. cap. 1 et seqq.*).

(Trente-quatre.)

L'an 28 de l'âge de Jésus-Christ, et le 24 de l'ère commémorative. L'an 14 de l'association de Tibère, le 11 de sa monarchie, et le 27 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 777 de Rome, et le 4 de la 200^e olympiade. Cornélius Céléphus et L. Visellius Varron, étant consuls.

Eléazar, fils d'Anne, est fait pontife.

On voit en ces temps-ci, par les fréquentes créations et dépositions des pontifes de Jérusalem, que cette dignité sainte et sacrée était toute avilie par la liberté que prenaient les intendants de Judée, de la donner à qui leur plaisait. A peine Ismaël, fils de Fabi, était-il revêtu de l'étole d'Aaron, car on ne sait s'il la garda un an tout entier, que Valérius Gratus s'avisa de la donner à Eléazar, qui était le fils de cet Anne qui a eu si longtemps le pontificat. Celui-ci eut encore des frères qui, dans la suite des années, entrèrent comme lui dans cette suprême dignité; mais ils n'y entrèrent qu'après le temps de Caïphe, dont Anne était le beau-père. Tant de fils et de beaux-fils qui furent, pour ainsi dire, l'un après l'autre souverains sacrificateurs, rendirent la famille de cet Anne si puissante dans toutes les familles sacerdotales qui eût tant de crédit et d'autorité.

Au reste, il y a assez d'apparence que Eléazar était de la même doctrine que son père, et que son beau-frère Caïphe, c'est-à-dire de la secte des saducéens, auxquels les pharisiens étaient si contraires. Nous ne savons pas quelles ont été ses mœurs; Joseph se contente de dire en deux mots : *Ismaele paulo post amato, in Eleazarum, Anani pontificis filium, enim honorem transtulit.* Voilà donc Eléazar élevé à cette dignité, mais elle ne sera pas pour lui de longue durée; car il ne la possédera qu'un an, comme nous l'apprenons de l'histoire des Juifs (*Joseph., lib. XVIII Antiquit., cap. 5*).

Diverses fortunes d'Agrippa, petit-fils d'Hérode.

Hérode le Grand avait eu de la reine Mariamne deux fils, qu'il fit mourir à Sébaste, à savoir, Alexandre et Aristobule. Je ne parle point du premier, car il ne fait mention rien à mon sujet; pour Aristobule, il eut plusieurs enfants de sa femme Bérénice, qui était fille de la fameuse Salomé, sœur du grand Hérode, de laquelle j'ai tant parlé dans les années précédentes. Entre ces enfants, il y en a deux qui sont devenus fort célèbres dans l'histoire évangélique et dans celle des Juifs : le premier est Agrippa, dont je vais parler, et qui a depuis porté le nom de Grand, comme son aïeul; et l'autre est la fameuse Hérodiane, sa sœur, qui fit perdre la tête à S. Jean-Baptiste. Je ne dois rien dire maintenant de cette femme, car le temps de parler d'elle n'est pas encore arrivé; je ne parle que de son frère Agrippa, qui, avant de parvenir à la royauté, a couru diverses fortunes. Un peu avant la mort du grand Hérode, Bérénice, sa mère,

le mena à Rome, lorsqu'il n'était pas encore sorti de l'enfance, et elle fut assez heureuse pour le mettre auprès de Drusus, fils de Tibère, par la faveur d'Antonia, qui avait pour elle une affection toute particulière.

Comme donc Agrippa fut élevé dès sa plus tendre jeunesse avec Drusus, qui était à peu près de son âge, il s'insinua aisément dans son esprit, par ses complaisances et par la familiarité qu'il eut avec lui. Quelques années après, Drusus fut fait César; et, après la mort d'Auguste, Tibère étant parvenu à l'empire, porta son fils jus'au consulat et jus'qu'à la puissance tribunitienne, comme devant être un jour successeur des Césars. Ce comble de grandeur et de puissance, où il voyait Drusus élevé, allumait insensiblement l'ambition dans son cœur, qui avait quelque chose de grand et qui ressentait bien la race royale dont il était sorti. Poussé donc par le désir de s'accroître et de devenir quelque chose, il mit tout en œuvre, principalement depuis la mort de sa mère Bérénice; car auparavant, bien qu'il fut très-libéral de son naturel, il n'osait pas le faire paraître. Mais quand il se vit maître de ses volontés, ce fut alors qu'il fit voir quelle était la noblesse de son âme. Il fit de si grandes et de si excessives dépenses en festins et en présents, qu'il donna aux affranchis de Tibère, dont il voulait gagner les bonnes grâces, qu'il succomba enfin sous le poids de ses dettes, se voyant comme accablé de ses créanciers. Ce qui le déconcerta entièrement, et renversa tous ses desseins, fut la mort de Drusus César, son ami intime, dont j'ai parlé l'année précédente. Tibère, qui avait eu de l'amitié pour ce fils, sur qui il fondait ses espérances, défendit à tous ceux qu'il avait aimés, de paraître devant lui, parce que leur présence renouvelait sa douleur.

Ce fut alors qu'Agrippa se vit réduit à d'étranges nécessités, ne sachant plus que devenir, tant il était pressé de ses créanciers. Dans cette extrémité, il prit la résolution de retourner en Judée; mais comme il avait là des créanciers, aussi bien qu'à Rome et en Italie, la honte qu'il eut de paraître en cet état l'obligea à se retirer dans le château de Malania, qui était dans l'Idumée, résolu d'y passer une partie de sa vie malheureuse. Ce fut vers cette année, vingt-quatrième de l'ère vulgaire, quelque temps après la mort de Drusus, qu'il chercha une retraite dans ce lieu obscur, situé, selon toutes les apparences, dans les affreuses montagnes de l'Idumée. Les circonstances de l'histoire me font assez croire qu'il y resta environ deux ans, c'est-à-dire, jus'qu'au temps que Hérodiane épousa Antipas, tétrarque de Galilée; car alors on le retira de ce château désert et champêtre, pour le placer avec quelque honneur dans la nouvelle ville de Tibériade. C'est ce qu'on verra dans la suite, quand je développerai toutes les intrigues d'Hérodiane, sa sœur, qui l'aïda un peu à se soutenir dans ce temps de disgrâce (*Joseph., lib. XVIII Antiquit., cap. 8*).

L'an 20 de l'âge de Jésus-Christ, et le 25 de l'ère commune. L'an 45 de l'association de Tibère, le 12 de sa monarchie, et le 28 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 778 de Rome, et le 1 de la 201^e olympiade. Cossus Cornélius Lentulus, et M. Asinius Agrippa étant consuls.

Mort de S. Joseph, époux de la Vierge.

On ne peut presque disconvenir que S. Joseph, qui a eu l'honneur d'être l'époux de la Ste. Vierge, et qui, en cette qualité, a été chargé de l'éducation de Jésus-Christ, ne soit décédé, non-seulement avant sa passion, mais encore avant son baptême. Ce qui fait qu'on tombe aisément dans ce sentiment, qui est commun parmi les Pères et les commentateurs, c'est que, dans les douze premières années de Jésus-Christ, il est presque toujours parlé de ce saint dans les pieuses actions de sa vie. Joseph y est toujours marqué comme ayant eu quelque part à l'accomplissement des plus grands mystères. Mais, depuis ce temps-là, on ne dit plus rien de lui, et les saints évangélistes, quelque chose qu'ils rapportent de Jésus et même de Marie, se tiennent là-dessus dans un profond silence. Il y a donc apparence que c'est la vérité de l'histoire qui les a fait agir de la sorte; ils n'ont pu ni dû parler de Joseph, parce que ce saint n'était plus dans le monde, et que Dieu l'en avait déjà retiré pour le couronner. D'un autre côté, comme Jésus-Christ qui s'appelle lui-même fils de l'homme, a agi et travaillé dans sa jeunesse comme les autres hommes, et qu'il a même été charpentier et fils de charpentier, *fabri filius*, il est à croire que Dieu, qui avait un soin de lui et de sa mère tout particulier, car c'étaient les deux objets de ses complaisances, a conservé longtemps ce saint pour le soutien et la consolation de l'un et de l'autre.

J'ai donc été porté à différer la mort de ce grand saint jus'qu'à ces temps-ci, c'est-à-dire, jus'qu'aux années qui ont presque touché le baptême et le ministère de Jésus-Christ. Quelle joie pour lui, mais quel bonheur de mourir entre les bras de celui qu'il sait être son Dieu et son sauveur! Quelle consolation de sortir de ce moule en présence de celle qu'il sait être bénie entre toutes les femmes, et qu'il regarde plutôt comme l'épouse du Saint-Esprit que comme la sienne. L'Evangile ne nous représente point ses vertus en particulier; mais ce qu'il dit de ses actions, fait assez connaître que c'étoit un homme doux, humble, fidèle, discret, pauvre, laborieux et surtout particulièrement obéissant aux ordres de son Dieu, et inactif dans toutes les voies de ses commandements. C'est donc avec raison qu'il est appelé *homme juste* dans l'Écriture, c'est-à-dire homme d'une justice et d'une sainteté consommées, en un mot, un des plus grands justes de l'Ancien Testament. En effet, après toutes les peines qu'il a prises pour Jésus-Christ, dans son enfance, ne doit-on pas croire qu'il a beaucoup reçu de sa plénitude. Ce grand juste est donc mort rempli de consolation, plein de grâce,

abondant en mérites; et, dans cet heureux état, il est allé au ciel pour y être comblé de cette gloire ineffable qui fait la joie et le bonheur des saints. Après cela, on doit être bien aise de voir que, dans ces derniers siècles, on ait augmenté le respect et l'honneur qui est dû à ce saint, par la solennité qu'on fait le jour de sa fête.

On ne sait point combien il a vécu, sinon qu'on croit assez communément qu'il était avancé en âge quand il a été fait époux de la Vierge. Saint Epiphane dit, en quelques endroits, qu'il avait alors environ quatre-vingts ans (*Epiphane., lib. de Hæres.*); mais qui croira qu'à un si grand âge il ait été en état de prendre tant de soins et de faire tant de voyages pour la conservation de Jésus-Christ? Il faudrait mieux dire que cet âge a été celui de sa vie, et par conséquent qu'il avait plus de cinquante ans quand il a épousé la Vierge. Depuis ce temps-là, il a pu être charpentier pendant l'espace de plus de vingt ans; et c'est durant ces années qu'il a formé Jésus-Christ à ce métier pénible, puisqu'il est appelé par saint Marc *faber, è τέκνω* (*Marc., VI, 5*), c'est-à-dire charpentier, et que saint Matthieu dit qu'il était *fils de charpentier, υἱὸς τέκτωνος, υἱὸς* (*Matth., XIII, 55*), *filius fabri*.

Nous ne trouvons dans nulle histoire qui passe pour ancienne et véritable, que saint Joseph ait épousé aucune autre femme que Marie, mère de Jésus; ce qui a fait dire à saint Jérôme : *Aliam eum uxorem habuisse non scribitur* (*lib. contra Helvidium*). C'est pourquoi ce saint docteur est porté à croire qu'il est demeuré vierge comme elle, lui qui a mérité d'être appelé dans les Écritures le père de Jésus-Christ : *Relinquitur eum virginem mansisse cum Maria, qui pater Domini meruit appellari.* On tombe sans peine dans ce sentiment, quand on considère qu'un des soins de Jésus-Christ mourant sur la croix a été de recommander sa mère vierge à un apôtre qui était vierge : *Matrem virginem virginem commendavit.* Et comment aurait-il permis qu'elle eût épousé un homme non vierge, puisque, selon le même saint Jérôme, cet homme ne devait pas tant être son mari que le gardien de sa virginité? *Custos potius fui quam maritus* (*Matth., XIII, 55*). Quand on lit donc, dans l'Evangile, que Jésus a eu des frères; par ce mot de frères, comme dit saint Jérôme, il faut entendre ses cousins germains, *consobrinos*; car c'est une manière de parler très-usitée dans les Écritures, que les cousins sont appelés frères. Ce que l'évangéliste appelle donc les frères du Seigneur, n'étaient pas les fils de saint Joseph, comme quelques anciens Pères ont semblé le croire sur la foi des livres apocryphes; c'étaient les fils de Marie, sœur ou peut-être belle-sœur de la Vierge et tante de Jésus, qu'elle avait, avec d'Alphée et de Cléophas : *Frater Domini*, dit encore saint Jérôme, *non filius Joseph, sed consobrinus Saluatoris, Maria liberata, intelligimus, matertera Domini* (*Ibid.*). Cette Marie est celle qui est nommée par saint Jean, Marie Cléophas, *Maria Cleopha*; c'était la tante de Jésus-Christ, c'est-à-dire la sœur de sa mère

vor matris ejus (Jean., XIX, 25). Elle eut plusieurs enfants de ses deux maris, d'Alphée qui fut le premier, et ensuite de Clopas ou Cléophas, qui fut le deuxième; et ce sont ses fils qui sont appelés *fratres Domini*, les frères du Seigneur.

Quant à la généalogie de saint Joseph, elle est marquée dans deux évangélistes (Math., 1 et Luc, III), qui nous apprennent tous deux qu'il descendait du sang de David, et par conséquent qu'il était de la tribu de Juda. Et c'est là l'unique raison pourquoi, au premier dénombrement qui se fit sous Quirinius, vers la naissance du Sauveur, Joseph fut obligé d'aller à Bethléhem pour se faire enregistrer. C'était là le lieu de son origine, car il était, dit l'évangéliste, *de domo et familia David* (Luc, II, 4), de la maison et de la famille de David. Que si l'on dit que S. Luc a dressé une généalogie de saint Joseph fort différente de celle qui est dans saint Matthieu, je réponds que si elle paraît différente, les anciens Pères de l'Église les ont conciliés assez aisément (Jul. Africanus, *Enseb., Hieron., Aug. et alii*).

Le plan généalogique qu'a dressé saint Matthieu vient de David par son fils Salomon, et celui de saint Luc vient du même David par Nathan, qui était un autre de ses enfants. De Salomon est descendu Mathan, par Abiud, fils de Zorobabel; et de Mathan est descendu Melchi, par Resa, qui était un autre fils du même Zorobabel. Or Mathan épousa Estlia, dont elle eut un fils nommé Jacob, et ce premier mari étant mort, elle en eut un autre appelé Melchi, qui était parent de Mathan, puisqu'il descendait comme lui du sang de David, et de lui vint un autre fils qui avait le nom d'Éli: de la sorte Jacob et Éli étaient frères utérins. Éli étant mort sans enfants, son frère Jacob prit sa veuve pour femme, car la loi ordonnait qu'en ce temps-là le frère épousât la belle-sœur, pour susciter, comme parle l'Écriture, des enfants à son frère. De cette femme Jacob engendra saint Joseph, époux de Marie. Ainsi saint Joseph était, selon la nature, véritable fils de Jacob; mais, selon la loi, il était fils d'Éli. Saint Matthieu a donc décrit la généalogie naturelle de saint Joseph, et saint Luc la légale. Mais ces deux généalogies font voir manifestement qu'il venait du sang de David, ce qui était nécessaire pour l'accomplissement des prophéties.

Voilà en peu de lignes le dénouement de cette grande et importante difficulté, qui accorde aisément les deux évangélistes. Cette manière de les concilier n'est pas nouvelle, il y a près de quinze cents ans qu'on s'en sert dans l'Église, sur l'autorité de Jules Africain, qui a été suivi par Eusèbe, par saint Jérôme, par saint Augustin, et par plusieurs autres Pères et commentateurs. Or Jules Africain n'est pas le premier qui a inventé cette manière d'accorder les évangélistes: il assure qu'elle avait été laissée par les parents de Jésus-Christ: *Cognati enim Seruatoris nostri, sine ad ostendam generis sui nobilitatem, sine ut simpliciter rem docerent, veraci utique sermone hæc nobis tradiderunt* (Africanus, apud Euseb., lib. I Hist.

eccl., cap. 7). Ce Père ajoute quelques lignes après: *Supradictam generis seriem ex Ephemeridum libro quam poterat fidelissime descriperunt*. Après cela, il ne faut pas s'étonner si elle a été si bien reçue dans les Églises chrétiennes, et si on s'en sert encore maintenant.

Simon obtient le pontificat.

Il n'est pas aisé de deviner pourquoi les gouverneurs de Judée changeaient si fréquemment les souverains pontifes de Jérusalem. S'il est permis de conjecturer, je crois qu'on n'en doit attribuer la cause qu'à l'esprit inquiet et remuant des grands prêtres ou plutôt à l'avarice des Romains. Depuis que cette dignité eût été rendue arbitraire et dépendante de l'autorité des gouverneurs, il y a bien de l'apparence qu'en même temps elle devint vénale, et qu'on la donna à celui qui avait plus de bribe et qui en offrait le plus. Les familles sacerdotales les plus puissantes étaient peut-être bien aisées de ces changements, car elles parvenaient sans peine à ce comble d'honneur, et les gouverneurs y trouvaient leur compte, parce qu'ils s'enrichissaient par l'ambition des Juifs.

De quelque manière que les choses se soient faites, il est certain qu'Éléazar, fils d'Amé, ne garda qu'une année le pontificat, après laquelle Valérius Gratus mit en sa place Simon, fils de Camith. Joseph nous apprend ceci en deux mots: *Elasso deinde anno, Eleazarum amovit, et Simoni, Camithi filio, statim uti roo Kamei boi, pontificatum tribuit* (lib. XVIII *Antiq., cap. 3*). Ces changements de pontifes se faisaient ordinairement vers le commencement de l'année, c'est-à-dire avant le mois de mars ou d'avril; car c'était à la fête de Pâques, qui tombait dans un de ces deux mois, qu'ils faisaient avec plus d'éclat les fonctions de leur sacerdoce; et il était juste qu'ils jouissent de ces honneurs aux jours les plus solennels. Simon ne fut pas aussi plus d'un dans cette grande dignité, comme on le verra dans la suite; par où l'on découvre que ces pontifes, peut-être intrus par bribe ou par argent, ont été le jonet des magistrats romains. Je laissai à penser parmi tout cela, quelle pouvait être alors la religion des Juifs: il est tout visible qu'elle était aussi affaiblie que leur république, qui n'avait plus nulle autorité.

Dédicace de Césarée de Philippe.

Le nom de cette ville est assez célèbre, car il est marqué deux fois dans les Évangiles. Saint Matthieu en parle au chap. XVI (p. 15), quand il dit que Jésus, en prêchant aux peuples la parole de vie, s'en vint vers les quartiers de Césarée de Philippe: *Venit Jesus in partes Cesarææ Philippi, et cætera* (Matth., cap. XVI, v. 13). Et il dit dans saint Marc (VIII, 27), que Jésus allant avec ses disciples vers les bourgs ou châteaux de Césarée de Philippe, *in castella Cesarææ Philippi, et cætera* (Marc., VIII, 27). On voit donc qu'il y avait un chemin ce que les hommes pensaient de lui. Il y avait donc alors, c'est-à-dire la vingt-huitième année de l'ère commune, un

an avant la mort de Jésus-Christ, une ville nommée Césarée de Philippe, *Cesaræa Philippi*. D'un autre côté, cette ville, prise sous le titre de Césarée, ne pouvait pas être d'une grande antiquité, puisque ce nom était tiré des Césars de Rome, qui n'avaient commencé à le porter et à usurper la puissance souveraine que depuis environ soixante-seize ans; car Jules César ne se rendit maître de l'Italie que quarante-huit ans avant l'ère chrétienne.

Cependant cette ville était d'une origine très-ancienne, car je suis persuadé qu'elle avait été fondée plus de deux mille ans avant le Messie par les Evéens ou Amorrhéens, peuples de Chanaan, qui avaient habité vers le mont Liban et les sources du Jourdain. Ces premiers peuples lui avaient donné le nom de Lesem. Quelques-uns de ceux de la tribu de Dan étaient venus du temps de Josué vers les fontaines du Jourdain pour y chercher un établissement, prirent cette ville sur les Chananéens, et s'y étant arrêtés, ils lui donnèrent avec l'ancien nom, celui de Dan, qui était le nom de leur père, de sorte qu'ils l'appellèrent Lesem-Dan. Voici ce qu'en dit le livre de Josué (XIX, 47): *Ascendenturque filii Dan, et pugnauerunt contra Lesem, ceperuntque eam, et habitauerunt in ea, vocantes nomen ejus Lesem-Dan, ex nomine Dan patris sui*.

Après la révolution de plusieurs siècles, la haute et basse Syrie étant tombées sous la puissance des Grecs, successeurs d'Alexandre, ils admirèrent la fausse caverne d'où sort une des fontaines ou sources du Jourdain; et comme elle était au pied d'une grande montagne, ils consacrèrent à leur dieu Pan (car ils croyaient qu'il avait habité les antres aussi bien que les lieux élevés) la caverne et la montagne, et lui donnèrent le nom de Panium. Ce nom, ou au moins celui de Paneas, qui a été célèbre, fut aussi donné par les Grecs à la ville de Lesem, qui n'était pas éloignée de cette montagne. Ce fut à l'endroit de cette grotte ou caverne, d'où sort une des sources du Jourdain, qu'Hérode le Grand bâtit un magnifique temple de marbre blanc à l'honneur de César Auguste, comme nous l'apprenons de Joseph. *Sub spelunca autem, dit cet historien, scaturit fontes Jordanis fluminis. Hunc locum, atque etiam celeberrimum templum extruxit in honorem Cesaris* (Joseph., lib. XV *Antiq., cap. 15*).

Philippe, fils d'Hérode, et frère d'Antipas et d'Archélaüs, ayant été fait tétrarque de la Traconite trois ans avant l'ère vulgaire, ou l'an de Rome 751, il lui prit envie, quelques années après, de relâcher de nouveau la ville de Panéade, et de la dédier à César Auguste, après l'avoir embellie de riches ornements et de magnifiques édifices. Philippe commença donc à rétablir cette ville vers l'an de Rome 754 ou environ, c'est-à-dire peu de temps avant le commencement de l'ère vulgaire; mais comme ses revenus étaient très-modiques, il y a apparence qu'il négligea son dessin durant quelques années, ou qu'il ne le fit que fort lentement. Et peut-être est-ce la cause pour quoi lui et son frère Antipas tombèrent dans la

disgrâce d'Auguste, et qu'ils eurent bien de la peine à conserver leurs tétrarchies, quand Archélaüs fut exilé et perdit ses États. Quoi qu'il soit, Philippe ayant été conservé dans les siens avec Antipas, il reprit l'ouvrage qu'il avait négligé. Il acheva de bâtir et d'orner Panéade, et quand cela fut fait, il la délia au César qui régnait alors (c'était Tibère, successeur d'Auguste), et il l'appela Césarée. Mais comme il y avait plusieurs villes de ce nom dans diverses provinces, il ajouta son nom, et il l'appela Césarée de Philippe. Saint Jérôme (*in Math., ad cap. XVI*) dit clairement que le tétrarque Philippe bâtit cette ville, et lui donna le nom de Césarée en l'honneur de Tibère César: *Qui in honorem Tiberii Cesaris, Cesaræam Philippi, quæ nunc Paneas dicitur, appellavit*.

Il y a donc deux choses à considérer touchant cette ville de Césarée: son rétablissement et sa dédicace. Son rétablissement a commencé sous Auguste vers l'an de Rome 754 ou environ ces temps-là; et comme ce rétablissement est pour ainsi dire une autre fondation, car cette ville devint toute nouvelle, il ne faut pas s'étonner si les médailles ont compté de là les années de Césarée, comme on le voit par celles que le savant Père Noris (*Noris, Epoc. syro-maced., in Panæadæ, p. 371 et seq.*) a produites dans ses Époques des villes syro-macédoniennes. Mais pour sa dédicace, elle n'a été faite que l'an 25 de l'ère commune, l'an de Rome 778, l'an 11 ou 12 de Tibère depuis la mort d'Auguste, deux ans ou environ avant celle de Tibériade. Et c'est assurément de cette dédicace, faite en l'honneur de Tibère César, qu'Eusèbe parle dans sa Chronique, quand il dit: *Philippus tetrarcha Panæadem, in qua plures ades construxerat, Cesaræam Philippi vocavit, et Juliadem aliam civitatem*.

C'est donc à tort que les savants ont repris Eusèbe (*Scaliger et alii*) comme s'il avait inventé cette époque de sa propre tête; il l'a prise sans doute des anciens monuments. Aussi voit-on qu'il distingue assez par la construction des édifices; et le nom, qui a été donné à la dédicace. C'est de l'année du rétablissement que les médailles grecques prennent l'époque de cette ville, et c'est en l'année de la dédicace qu'Eusèbe marque son nom de Césarée. Et certes, puisque la ville a été commencée de relâcher dès le règne d'Auguste, et que, selon saint Jérôme, elle n'a eu le nom de Césarée que de Tibère César, *in honorem Tiberii Cesaris Cesaræam Philippi appellavit*, il s'ensuit manifestement qu'il y a deux choses à distinguer en elle: son rétablissement et sa dédicace. C'est ce qui est arrivé à Césarée de Palestine, qui ne fut dédiciée à Auguste que dix ou douze ans après son rétablissement, et c'est ce que nous verrons encore plus clairement dans Tibériade, qui a eu sa fondation dix ans entiers avant sa dédicace. Au reste, Philippe ne se contenta pas de bâtir Césarée en l'honneur de Tibère, il consacra un autre monument à la gloire de Julie, sa mère, à qui il avait, ainsi que son fils Antipas, des obligations immortelles. Ce fut le bourg de Bethséide,

précédente, Valerius Gratus pour être intendant de la Judée et des pays voisins, et rappela Annus Rufus qui avait rempli cette place environ trois ans. Voici ce que dit Joseph de ce nouveau gouverneur, au livre XVIII de ses Antiquités judaïques : Tibère Néron, fils de Julie et beau-fils d'Auguste, succéda à sa puissance, et c'était le troisième empereur. Ce fut lui qui donna, pour successeur d'Annus Rufus, Valerius Gratus, qui fut le cinquième gouverneur de Judée : *A quo quintus, πέμπτος ἐταρτος, præses Judæorum in Annii Rufi locum missus est Valerius Gratus (Joseph., lib. XVIII Antiq., cap. 5).*

Cet historien appelle Gratus le cinquième gouverneur, comprenant sans doute dans ce nombre Sulpicius Quirinius qui fit le dénombrement et l'estimation des biens de cette province, après le bannissement du prince Archélaüs ; car en ne le comptant pas, il est constant que Gratus n'a été que le quatrième qui a occupé cette charge, ayant succédé à Rufus, à Amibachus et à Coponius. Anne ou Ananus était grand pontife des Juifs durant ces temps-ci, et il le fut encore huit ans : car par son crédit et son adresse il conserva cette dignité jusqu'à l'an 25 de l'ère vulgaire. Quant à Silanus Créteus, qui était chargé du soin de la Syrie, Tibère le laissa encore deux ans dans son gouvernement, il ne le rappela que quand Germanicus alla en Orient avec une puissance extraordinaire.

L'an 20 de l'âge de Jésus-Christ, et le 16 de l'ère commune. L'an 6 de l'association de Tibère, le 3 de sa monarchie, et le 19 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 769 de Rome, et le 4 de la 198^e olympiade, Statilius Sienna Taurus et L. Scribonius Libon étant consuls.

Victoires de Germanicus sur Arminius et sur les Germains

Comme il n'y a rien de l'histoire des Juifs qui puisse remplir cette année, je ne dois pas manquer de toucher quelques événements de celle des Romains. Les victoires que Germanicus a remportées sur les Germains commandés par Arminius sont si grandes et si éclatantes, que ce serait une espèce d'injustice de les laisser dans l'obscurité du silence. Il avait fait d'assez belles actions dès l'année précédente contre ces peuples féroces : car il avait mis en fuite les Cattes et brûlé leur ville ou pour mieux dire leur principale demeure, ensuite de quoi il avait délivré le roi Ségestes, fidèle allié des Romains, qui était assiégé par ses propres sujets, que la faction d'Arminius avait soulevés. Mais tout cela ne fut presque rien, au prix de ce qu'il fit cette année au delà du Rhin, bien avant dans la Germanie.

Pendant que Cantus et Vitellius faisaient par son ordre le dénombrement dans les provinces des Gaules, il s'embarqua avec les légions sur des navires et autres bâtimens de charge, au nombre de mille, passa du Rhin dans l'Essel par le canal de Drusus, et

de là gagnant le Zuyderzée et la mer océane, il entra heureusement dans la rivière d'Em, qu'on appelle alors Amise (*Amisia*). Comme les Angrivariens venaient tout fraîchement de se révolter derrière lui, Germanicus César y envoya Stertinius, qui les punit très-sévèrement, désolant tout leur pays par le fer et le feu. Pour lui, il marcha jusqu'au Visurgie (*Visurgis*), c'est le Vésèr d'aujourd'hui, qui sépare les Romains d'avec les Chérusques. Arminius, prince brave, mais factieux, qui depuis quelques années avait allumé cette guerre, se trouvait à la tête de cette nation belliqueuse. Germanicus passa le Vésèr et alla droit à lui ; les Chérusques furent vaincus et mis en fuite, quelque effort que fit Arminius de la voix et de la main pour soutenir le combat. Il fut rude et opiniâtre ; mais enfin les Romains eurent une entière victoire, puisqu'outre qu'Arminius fut blessé, on ne fit que tuer ces barbares durant l'espace de trois ou quatre lieues. Les soldats donnèrent sur le champ de bataille le nom d'empereur ou de général d'armée à Germanicus, et lui érigèrent un trophée des armes et des dépouilles de leurs ennemis, marquant au-dessus les noms des peuples qu'il avait vaincus.

Ce trophée, qui était un monument incontestable de la victoire des Romains, irrita si fort les Germains et surtout Arminius qui les commandait, qu'enragés de cet affront, ils revinrent à la charge. La mêlée fut sanglante, mais Arminius ayant reçu une nouvelle blessure et son oncle Inguioner étant mis en fuite, tous les Chérusques tournèrent le dos, et alors ce ne fut plus que meurtre et que carnage. Germanicus, joyeux de cette deuxième victoire, érigea un nouveau monument des débris des armes qu'on avait ramassées. Il y fit mettre cette inscription : *Les nations qui sont entre le Rhin et l'Elbe ayant été vaincues, l'armée de Germanicus César a consacré ces monuments à Mars, à Jupiter et à Auguste.* Après cette nouvelle victoire, les Angrivariens s'étant enfin soumis, obtinrent le pardon de leur rébellion. La campagne prochaine aurait mis fin à cette fâcheuse guerre, si l'empereur Tibère, jaloux de la gloire de Germanicus, ne l'eût rappelé à Rome, sous prétexte de le faire triompher des peuples vaincus (*Tacit., Annal. lib. II, cap. 6 ad 26*).

Vonone, roi des Parthes, se retire vers Silanus.

Pour mieux comprendre qui était ce Vonone qui vint cette année en Syrie chercher un refuge chez Silanus Créteus, gouverneur de cette province, il faut savoir qu'il était le fils du roi Phraate, dont j'ai parlé ci-dessus, et qu'il avait été donné par son père à Auguste, pour être en otage chez les Romains avec deux de ses frères. Après la mort d'Orde, successeur de Phraate, il y eut des broüilleries et des divisions chez les Parthes, et les grands de l'Etat ne pouvant convenir, demandèrent un roi à Auguste l'an 4 de l'ère chrétienne. Comme Vonone était alors auprès de lui, il leur donna ce prince pour les commander en qualité de leur souverain. Il fut reçu d'abord par les Parthes avec une joie extrême et des acclamations publiques ; mais voyant qu'il avait des manières de

les romaines et bien différentes de celles de la nation, ils commencèrent bientôt après à le mépriser et à le regarder, non plus comme leur prince, mais comme l'esclave des Romains. Ils allèrent jusqu'à cette extrémité et cette insolence, que d'être pour roi un certain Artabane qui commandait dans la Médie et qui était du sang des Arsacides. Artabane fut d'abord vaincu, mais ayant fait de nouvelles troupes, il vainquit à son tour avec tant de succès, qu'il chassa Vonone et lui enleva la couronne des Parthes. Ce prince ainsi dépouillé se retira dans l'Arménie, voisine des Parthes, et la reine Erato étant morte, vers l'an 45 de l'ère commune, c'est-à-dire l'année précédente, il fut élu roi par les Arméniens. Artabane s'en plaignit à Tibère qui avait succédé à Auguste, et comme cet empereur ne voulait point entrer en guerre avec les Parthes, il donna ordre à Silanus d'attirer doucement Vonone en Syrie, et de l'arrêter quand il le pourrait faire avec sûreté. Silanus qui savait que Tibère voulait être obéi, fit si bien qu'il attira Vonone hors de l'Arménie sous divers prétextes, et quand il fut en sa puissance, il l'arrêta dans la Syrie, lui laissant pourtant le nom de roi, avec un train convenable à cette qualité. Ce fut en cette année, la 46^e de l'ère chrétienne, que ce prince infortuné fut traité de la sorte par les ordres de Tibère, qui craignait de se broüiller avec Artabane. Celui-ci n'en demeura pas là, car deux ans après, lorsque Germanicus était dans l'Orient, il obtint de lui qu'on éloignât Vonone et qu'on le renfermât dans Pompeiopolis, ville de Cilicie ; et comme ce roi esclave voulait un jour s'enfuir, il fut tué sur le bord du Pyrame par un certain Remmius qui était chargé du soin de sa garde. Voilà la fin tragique de ce prince fameux dans l'histoire, qui, ayant eu le malheur de déquitter aux Parthes, fut non-seulement abandonné, mais encore trahi par les Romains, qui le devaient soutenir (*Tacit., Annal. lib. II, cap. 4, 58 et 68*).

L'an 21 de l'âge de Jésus-Christ et le 17 de l'ère commune. L'an 7 de l'association de Tibère, le 4 de sa monarchie et le 20 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 770 de Rome et le 1 de la 199^e olympiade, C. Cælius Rufus et L. Pomponius Flaccus étant consuls.

Antipas commence à bâtir la ville de Tibériade.

Il y avait déjà quelques années qu'Hérode Antipas, prince ou tétrarque de Galilée, avait rétabli la ville de Séphoris qu'il avait faite capitale de cette province. Depuis ce temps-là Tibère était parvenu à l'empire, et Antipas ayant des obligations immortelles à sa mère Livie, il était juste que ce tétrarque marquât, par quelque célèbre monument, la reconnaissance qu'il avait pour la mère et le respect qu'il portait au fils. Il ne pouvait rien faire de plus considérable que de bâtir une ville grande et magnifique qui portât dans la suite des temps le nom de Tibère ; et c'est ce que fit Hérode Antipas. Ayant considéré pour cela tous les lieux les plus propres et les plus commodes, il n'en trouva point qui revint mieux à son dessein, que la situation de Tibériade.

Ce fut donc cette année, comme on l'apprend par quelques médailles grecques de Trajan et d'Adrien, rapportées par le savant P. Noris (*Noris, Epoc. Syro-Macedon., pag. 466*), qu'il jeta les fondations de cette ville, sur les bords du lac de Genezareth, près d'un lieu nommé Emmaüs, où il y avait des bains salutaires. Elle était située dans une plaine fort agréable qui était comme une vallée du côté de l'Orient ; elle avait le lac qui abondait en poissons et qui facilitait le commerce de la basse Syrie ; et de l'autre côté, ou du côté de la Galilée, qui était le couchant, en avançant vers les terres, l'on voyait des montagnes riches et fertiles dont elle tirait de forts grands secours. La ville de Tibériade était entre Jotapate et Tarichée, assez proche du lieu où avait été autrefois Béthulie, si célèbre par la victoire de Judith et par la déroute des Assyriens. Tout le territoire d'alentour de cette ville, qu'on regardait comme la basse Galilée, était le plus beau et le plus riche pays du monde ; car, outre qu'il était gras et fertile, on y voyait de toutes parts des vignes, des palmiers et des oliviers dont les fruits étaient excellents. Ajoutez à cela qu'il y avait tout proche de la ville des bains d'eau chaude qui étaient très-salutaires pour diverses maladies. Ce lieu s'appelait Emmaüs ou Ammaüs, à cause de ces eaux chaudes, et Joseph en parle dans son Histoire de la Guerre des Juifs : *Ammaüs autem, dit-il, si quis nomen interpretetur, aquæ calidæ vocantur; ibi enim fons est sanandis vitii corporis idoneus (Joseph., lib. IV Bell. Jud., cap. 1)*. C'est ce qui a fait dire à Pline, que Tibériade était célèbre par ses bains salutaires, *Tiberias aquis calidis salubris (Plin., lib. V, cap. 45)*. Ce fut cette année, qui était la 20^e de la domination d'Hérode Antipas, la 770^e de la ville de Rome et la 17^e de l'ère chrétienne, que ce tétrarque de Galilée fonda cette ville nouvelle. Comme il avait une extrême passion de la rendre grande et peuplée, il y attira des habitants de toutes parts et de toutes conditions ; il fit venir des étrangers qui étaient gentils, aussi bien que des Galiléens et des Juifs.

Pour les y établir, il leur fit beaucoup de bien, donnant des terres aux uns et des maisons aux autres, et il en usa de la sorte principalement à l'égard de ceux qui étaient Juifs ou Hébreux d'origine. Car, comme le lieu où il plaça cette nouvelle ville était tout rempli de sépultures, et que, par les lois et les coutumes des Juifs, il ne leur était pas permis d'habiter dans ces sortes de lieux, qu'on regardait comme impurs, il était difficile de les y arrêter, qu'en leur accordant des privilèges et des immunités. Au reste, il faut bien distinguer l'année de la fondation de cette ville, marquée dans les médailles, d'avec l'année de sa dédicace. Eusèbe nous a conservé celle-ci, qui ne fut que dix ans après l'autre, et cette dédicace sera une époque capitale, qui servira à prouver la première année du ministère ou de la prédication de Jésus-Christ. On verra par là que la plupart des savants ont reculé cette année saluaire de trois ou quatre ans.

Germanicus triompha et va en Orient avec un pouvoir extraordinaire.

Ce fut le vingt-sixième du mois de mai que Germanicus César, qui avait l'année précédente remporté de si grandes victoires, triompha des Chérusques, des Cattes, des Angrivariens et de quelques autres semblables nations de la Germanie. Dans cette pompeuse cérémonie, on faisait suivre les capifs les plus apparents, et on portait les plus riches dépouilles, avec des tableaux qui représentaient les montagnes, les fleuves et les batailles, comme si cette guerre eût été terminée. Ce spectacle était agréable, mais rien n'en augmentait plus la beauté que la bonne mine de Germanicus et la gentillesse de ses cinq enfants, qui étaient avec lui dans le char de triomphe. Tibère témoignait en apparence beaucoup d'affection à Germanicus, mais il n'en avait point en effet; au contraire, il avait une jalousie mortelle, voyant qu'il possédait la faveur du peuple. C'est ce qui le fit résoudre à l'éloigner de Rome, sous des apparences d'honneur, et dans ce dessein il en fit naître des occasions, ou il embrassa celles qui se présentèrent. Antiochus, roi de Comagène, et Philopator, roi de Cilicie, étant décedés, il y eut quelques troubles dans leurs États: les uns demandaient des rois pour leur succéder, et les autres aimaient mieux être sous la domination des Romains. D'ailleurs la Syrie et la Judée demandèrent quelque diminution des impôts dont elles étaient chargées. Ajoutez à cela que l'Arménie n'était pas dans l'état où elle devait être, et ne jouissait pas d'une parfaite tranquillité.

Ce fut à ces occasions que Tibère représenta au sénat que l'Orient ne pouvait être pacifié que par la prudence de Germanicus. Il fit voir en même temps que Drusus, son fils, n'avait pas encore assez d'expérience pour remédier à toutes ces choses, et que pour lui, dans un âge avancé, il n'avait pas assez de santé pour entreprendre un si long voyage. Là-dessus le sénat décerna à Germanicus les provinces d'outre-mer, c'est-à-dire les provinces d'Asie, avec un pouvoir bien plus grand et plus absolu que n'avaient les magistrats ordinaires. Voilà l'adresse dont se servait Tibère, non-seulement pour éloigner un homme qu'il n'aimait pas, mais encore pour le faire périr plus à son aise et avec plus de sûreté. Après ce décret du sénat, Germanicus sortit de Rome vers la fin de l'été ou au commencement de l'automne, et traversant l'Illyrie, il alla passer l'hiver à la ville de Nicopol, située dans l'Épire, et qui était alors comprise sous la province d'Achaïe. Ce fut en cette ville, qui avait été bâtie par Auguste, que Germanicus entra, le premier jour de janvier suivant, dans son second consulat, pendant que Tibère-Auguste entraît, à Rome, dans le troisième (*Tacitus, Annal. lib. II, cap. 41 et seq.*).

L'an 22 de l'âge de Jésus-Christ, et le 18 de l'ère commune; l'an 8 de l'association de Tibère, le 5 de sa monarchie, et le 21 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 771 de Rome et le 2 de la 109^e olympiade, Tibère Auguste III et Germanicus César II étant consuls.

Germanicus passe dans l'Asie, et règle les affaires d'Arménie et de Cappadoce.

Après que Germanicus eut reçu les honneurs du consulat dans Nicopol, le premier jour de l'an, il alla ensuite à Athènes, où il fut reçu de tout le peuple avec une joie et une magnificence extraordinaires. De là il passa sur les côtes de l'Asie, et prit plaisir à visiter les lieux que l'ancienne histoire avait rendus si célèbres. Tacite dit qu'il s'arrêta à Colophon, et que là, ayant consulté l'oracle fameux d'Apollon Clarien, on lui prédit une mort prochaine, *maturum exitum*, mais sous des mots couverts et ambigus, comme font les énigmes. Après avoir été dans l'île de Rhodes, il se hâta d'aller en Arménie, pour y donner un roi à ce peuple, qui l'attendait des Romains. En effet, les Arméniens n'en avaient point: car Vonone était détenu en Syrie depuis que Silanus l'ent arrêté par l'ordre de Tibère. Germanicus, qui voulait mettre le calme dans ce royaume, leur donna pour souverain Zénon, fils de Polémon, roi du Pont, qui était agréable aux grands et au peuple. Il lui mit, en pleine assemblée le bandeau royal ou le diadème, dans la ville d'Artaxate, d'où ce prince prit le nom d'Artaxias, pour faire honneur à leur capitale.

Après que Germanicus eut mis ordre aux affaires d'Arménie, qui étaient autant importantes que glorieuses aux Romains, il entra dans la Cappadoce, que Tibère avait, l'année d'auparavant, réduite en province, depuis la triste mort du roi Archélaüs. Il régla ce qu'il y avait à faire dans cette nouvelle province, et y mit Q. Veranius pour premier gouverneur. Celui-ci, pour faire espérer aux Cappadociens une domination plus douce et plus supportable que celle de leurs rois, les déchargea d'une partie des tributs qu'ils levaient sur eux. La Comagène fut semblablement réduite en province, et on y mit Q. Servus, qui fut le premier préteur qui la gouverna. Après tout cela, Germanicus eut une entrevue avec Artabane, roi des Parthes, qui vint jusqu'au bord de l'Euphrate, et qui lui fit de fort grands honneurs, renouvelant l'amitié et l'alliance qu'il avait avec les Romains (*Tacit., lib. II, Annal., cap. 55 et seq.*).

Pison est fait gouverneur de Syrie.

Tibère ayant pris le dessein d'envoyer Germanicus dans l'Orient, pour y donner un roi aux Arméniens et pour y régler les affaires de la Cappadoce, pensa aussitôt à retirer de la Syrie Silanus Creticus. Dans l'envie qu'il avait de perdre Germanicus, il n'eut garde de laisser Silanus dans cette province après l'alliance qu'il y avait entre eux; car Néron, fils aîné de Germanicus, devait épouser la fille de Silanus.

Tibère César révoqua donc celui-ci dès l'année précédente, et nomma pour remplir sa place Cneius Pison, homme d'un naturel violent, et qui n'était nullement traitable. Pison tenait de son père ces méchantes qualités, qui étaient jointes à un orgueil insupportable, que lui inspiraient et la noblesse et les grands biens de Plancine sa femme, qui était fille de Munacius Plancus, homme consulaire. Pison se doutait bien qu'on ne lui donnait le gouvernement de Syrie que pour tenir en bride Germanicus, et quelques-uns ont cru qu'il en avait des ordres secrets de Tibère. Voilà l'homme que cet empereur jaloux et dédaignant choisit pour contrecarrer les démarches de Germanicus, et peut-être même pour le faire périr, comme il arriva dans la suite.

Pison s'en alla vers le printemps de cette année dans son gouvernement, après avoir salué à Rhodes Germanicus, auprès duquel il eut peine à demeurer un jour. Aussitôt qu'il fut en Syrie, il tâcha de gagner les soldats par des largesses et par les licences qu'il souffrit, ce qui le fit appeler le père des légions. Plancine, sa femme, secondait en tout ses dessein, et allait jusqu'à parler insolentement d'Agrippine et de Germanicus. On souffrait toutes choses, parce qu'il courait un bruit secret qu'elles se faisaient de concert avec l'empereur. Elles étaient assez connues de Germanicus, car on l'instruisait de tout; mais alors il faisait semblant de les ignorer. Il ne put néanmoins supporter la dé-obéissance de Pison, qui, ayant ordre de mener en personne, ou d'envoyer par son fils une partie des légions, ne fit ni l'un ni l'autre. Ce fut là-dessus que, Pison s'étant rendu à Circe pour le saluer, Germanicus lui parla en des termes qui firent assez paraître sa colère, et Pison, sans s'en embarrasser, lui répondit d'une manière morgante et orgueilleuse. Et l'on peut dire que, depuis ce temps-là, ils furent tous deux ennemis déclarés. Aussi fut-ce pour narguer Pison, plutôt que pour faire plaisir à Artabane, roi des Parthes, que Germanicus rélégua Vonone à Pompéopol, dans la Cilicie, car il savait que Vonone lui était agréable, aussi bien qu'à sa femme Plancine, qu'il avait comblée de présents. Nous saurons dans la suite ce que produira la division qui était entre Pison et Germanicus, et nous verrons qu'elle sera à tous deux la cause de leur perte et de leur malheur (*Tacit., lib. II, Annal., cap. 43, 55 et seq.*).

L'an 25 de l'âge de Jésus-Christ, et le 19 de l'ère commune. L'an 9 de l'association de Tibère, et le 6 de sa monarchie, et le 22 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 772 de Rome, et le 3 de la 109^e Olympiade, M. Junius Silanus et C. Norbanus Balbus étant consuls.

Mort de Germanicus.

Germanicus César ayant heureusement terminé les affaires pour lesquelles il était allé en Orient, et ne voulant point rester en Syrie, parce que c'était le gouvernement de Pison, avec lequel il était brouillé,

s'avisait d'aller en Égypte, sous prétexte de régler les affaires, mais en effet pour voir les antiquités de cette province. Quand il y fut arrivé, il commanda qu'on ouvrit les greniers publics, afin de diminuer la cherté du blé; et pour se concilier davantage l'amitié de ce peuple, il allait partout sans être accompagné de ses gardes, et souvent même vêtu à la grecque. Toutes ces fausses démarches ne sauraient être excusées dans Germanicus, qui jusqu'alors avait fait paraître tant de modération et tant de prudence dans toute sa conduite; aussi furent-elles ouvertement blâmées de Tibère.

En lui écrivant donc là-dessus, il le reprit assez doucement de s'être habillé à la mode des Grecs; mais il le blâma avec une espèce d'aigreur, d'avoir, sans sa permission, osé entrer en Égypte, contre les défenses expresses d'Auguste. Car il faut savoir que cet empereur, connaissant l'importance de cette province, qui était alors comme le grenier de Rome, et qui d'ailleurs était d'une très-facile défense, outre que ces peuples étaient très-renuants, en avait défendu l'entrée sans sa permission à tous les sénateurs romains et aux chevaliers du premier ordre, c'est-à-dire, à ceux qui portaient le titre d'illustres. Tibère eut donc raison de blâmer en ce point la conduite de Germanicus, et peut-être même qu'en faisant réflexion sur ses manières trop libres et trop populaires, il lui en fit un crime dans son cœur; car ordinairement à un prince dédaignant et jaloux tout est suspect, tout est criminel.

Quand Germanicus eut parcouru l'Égypte, et vu ses pyramides et ses autres antiquités, il revint en Syrie, pour ne pas augmenter les soupçons de César par son retardement dans cette province. En y arrivant, il fut tout surpris de trouver tous les ordres qu'il avait donnés, soit pour les légions, soit pour les villes, ou changés, ou même révoqués, *cuncta que apud legiones aut urbes jussisset, abolita, vel in contrarium versa cognoscit* (*Tacit., Annal. lib. II, cap. 69*). Il en fit à Pison de sanglants reproches; et celui-ci de son côté forma contre lui d'étranges dessein. En effet, Germanicus tomba grièvement malade, lorsque son ennemi pensait déjà à quitter la Syrie; sa santé se remit un peu, mais il retomba de nouveau, et Pison, qui s'était retiré à Scéléucie, ville située au-dessous d'Antioche vers le bord de la mer, attendait l'issue de cette rechute. Germanicus se voyant en cet état, crut aussitôt qu'il était empoisonné, et tous le crurent aussi bien que lui; il n'en accusa pas seulement Pison, mais encore Plancine, et c'est ce qui augmentait sa douleur. Car il disait là-dessus que ceux qu'il avait envié sa gloire, lui porteraient passion d'être mort de la main d'une femme, après avoir échappé à tant de dangers. Il mourut enfin à Antioche, vers l'âge de trente ans, regretté de toute la Syrie, et des provinces d'en-dehors; aussi avait-il toutes les vertus qui forment un grand homme; je ne dis pas seulement les vertus militaires, mais même les civiles.

Aussitôt qu'on apprit dans Rome la nouvelle de cette mort, tout fut dans la consternation et le deuil; on n'y voyait que larmes, que soupirs et que gémissements, tant on avait de douleur de la perte de Germanicus. On déclamaît au contraire publiquement contre Pison et contre Plancine, qu'on croyait les auteurs de cette funeste mort. Pour ce qui est de la Syrie, comme Pison l'avait abandonnée dès le temps de la recluse de Germanicus, Cneius Sentiarius Saturninus, qui était à Antioche quand il mourut, se mit en possession de ce gouvernement. Pison voulut revenir sur ses pas, mais Sentiarius, qui avait pour lui les légions, l'obligea à se retirer et aller rendre compte du crime dont il était soupçonné (*Tacit., Annal. II, c. 60 et seqq.*).

L'an 24 de l'âge de Jésus-Christ, et le 20 de l'ère commune. L'an 10 de l'association de Tibère, le 7 de sa monarchie, et le 25 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 775 de Rome, et le 4 de la 199^e olympiade, M. Valérius Messala et M. Aurélius Cotta étant consuls.

Pison évite sa condamnation en se donnant la mort

Après la mort de Germanicus, Agrippine, son épouse, qu'il avait tant aimée, se jeta sur mer avec ses enfants, pour venir promptement à Rome demander justice de l'attentat de Pison. Quand elle fut arrivée à Brindes, et qu'elle eut mis pied à terre avec ses deux enfants, portant dans une urne les cendres de son époux, ce ne furent que lamentations et que pleurs, et l'on voyait partout un deuil universel. Dans tous les lieux où le convoi passait, le peuple vêtu de noir, et les chevaliers dans leurs robes de cérémonies, brûlaient de l'encens, des parfums et d'autres matières, qui servaient aux pompes funèbres des grands. Drusus César, fils de Tibère, alla au-devant du convoi jusqu'à Terracine, avec les autres enfants du défunt, qui ne l'avaient pas suivi dans l'Orient. Agrippine qui survint toujours cette pompe funèbre, parce qu'elle ne voulait pas abandonner les cendres de son mari, n'arriva à Rome qu'au commencement de cette année, après la création des consuls.

Quand on la vit avec le dépôt précieux qu'elle conduisait, Rome fondit en larmes tout de nouveau; le deuil fut public et général parmi le peuple et dans le sénat; et l'on peut bien dire que la flatterie n'y avait nulle part; car on savait que Tibère était, dans son cœur, joyeux de cette mort, quoiqu'il fit semblant d'en être triste et touché de douleur. Pour ce qui est de ce prince et de sa mère Livie, ils s'abstinrent de paraître en public, croyant que ce serait déroger à la majesté, s'ils pleuraient comme les autres, ou craignant qu'on ne les observât de trop près. Germanicus eut des funérailles magnifiques, non si l'on regarde la somptuosité de la pompe funèbre, mais par rapport à la douleur que marqua le peuple, qui pleura aussi tendrement que s'il avait été son père et son maître. Tout cela, dans le fond, déplaissait à Tibère, quelque semblant qu'il fit; mais rien ne le choqua davantage que l'affection que le peuple mar-

quait pour Agrippine. On l'appelait l'honneur de la patrie, le véritable sang d'Auguste, et la seule image de l'ancienne probité. Ces éloges le piquaient au vif, et surtout les prières qu'on faisait publiquement au ciel, de faire survivre ses enfants à tous ses ennemis. Mais il fallut dissimuler toutes ces choses; car dans l'état où était alors le peuple, il n'était pas temps de s'en ressentir. Après la célébration des funérailles, on n'eut point d'autre pensée que de venger la mort de Germanicus. On accusa non-seulement Pison, mais encore Plancine sa femme d'en être coupables. Tibère fut prié de prendre connaissance de cette affaire, et Pison y consentait volontiers, croyant que sa mère Livie y prendrait quelque part, puisqu'elle avait concouru avec lui les ordres secrets qu'elle avait donnés à Plancine.

Tibère n'ignorait pas toutes ces choses, mais voyant que l'affaire était odieuse, il la renvoya au sénat, quoique, dans le fond, il eût bien voulu favoriser Pison. Ceux qui entreprirent de l'accuser devant les juges, le chargèrent de plusieurs crimes contre l'Etat, et enfin d'avoir fait mourir Germanicus par les charmes et par le poison, *ipsum devotibus et veneno peremisse* (*Tacit., Annal. lib. III, cap. 15*). Pison se défendit assez faiblement sur les crimes d'Etat dont on l'accusait, et sur les excès qu'il avait commis dans le gouvernement de sa province; mais pour l'accusation du poison, qui était la capitale, il s'en justifia ce semble, assez bien. Et il est étonnant, vu la haine qu'on lui portait alors, qu'on n'ait pu le convaincre d'un fait qui le rendait si odieux et si criminel. Cependant Tacite lui-même, qui ne le flatte point, confesse, en racontant toute cette histoire, que le crime du poison ne fut pas bien prouvé, *quod ne accusatores quidem satis firmabant* (*ib., cap. 14*). Nonobstant cela, l'affaire n'allait pas bien pour lui; car quelque chose qu'on pût dire pour sa défense, la plupart des juges étaient inexorables. D'ailleurs le peuple, qui était déchaîné contre lui, criait à la porte du sénat, que si Pison était renvoyé absous, il n'échapperait pas de leurs mains. Il ne désespéra pourtant de sa cause, que quand il vit que celle de sa femme était séparée de la sienne, par la protection secrète que lui donnait l'impératrice: outre que la dernière fois qu'il alla au sénat, il fut effrayé de la contenance de Tibère, qui à la vérité était sans colère, mais qui paraissait aussi sans pitié, et semblait même obstiné à le perdre, aussi bien que les autres. C'est ce qui le jeta dans le désespoir; et il fut tel, que la nuit suivante, pour n'avoir pas la honte d'être publiquement condamné, il se plongea un poignard dans le sein.

Voilà quelle fut la fin de Pison, qui ne rendit peut-être criminel que pour avoir exécuté les ordres secrets d'un prince jaloux, dont il ne devait pas se charger, et dont il eut le déplaisir de se voir abandonné. Pour Plancine, sa femme, qui n'était pas moins coupable que lui, l'impératrice lui sauva la vie et la favorisa de sa protection. Elle avait pro-

testé à son mari, au commencement de son jugement, qu'elle voulait être la compagne de sa fortune et même de sa mort, si les choses allaient jusque-là, mais elle se donna bien garde de lui tenir parole, quand elle sentit qu'elle trouvait de l'appui (*Tacit., Annal. lib. III, cap. 2 et seqq.*).

L'an 25 de l'âge de Jésus-Christ, et le 21 de l'ère commune. L'an 11 de l'association de Tibère, le 8 de sa monarchie, et le 24 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 774 de Rome, et le 1 de la 200^e olympiade, Tibère Auguste IV et Drusus César II étant consuls.

Soulèvement des Gaulois contre les Romains.

Tibère-Auguste entra, au commencement de cette année, dans son quatrième et dernier consulat, ayant pour collègue son fils Drusus, qui avait déjà une fois rempli cette charge, qui était la première de la république. Peu de jours après, il alla se promener dans la Campanie sous prétexte d'affermir sa santé, car il était alors dans un âge avancé; mais c'était en effet, ou qu'il méditait une absence plus longue et même continue, comme il arriva quelques années après, ou qu'il voulait laisser à son fils toutes les fonctions du consulat, pour se façonner par là aux affaires et s'attirer l'amitié du peuple. Pendant que Tibère prenait ses divertissements dans cette agréable province, Tacfarinas recommençait à ravager les provinces d'Afrique. C'était un Numide qui, ayant appris la guerre dans les troupes romaines, où il avait servi, se mit à la tête de quelques voleurs ou bandits; il fit de si belles actions qu'il y eut des peuples entiers qui se mirent sous sa discipline, et qui enfin osèrent faire la guerre aux Romains. Il y avait déjà quatre ans qu'il avait commencé à faire des courses, mais cette année il recommença de nouveau à désoler les provinces.

Sur les lettres de César, le sénat envoya contre lui Junius Blésus avec la qualité de proconsul d'Afrique, et on ne le préféra à Marcus Lepidus, que parce qu'il était oncle de Scjan qui avait déjà la faveur, mais qui en abusa dans la suite jusqu'à aspirer à la principauté. Au reste on ne se mit pas fort en peine à Rome des mouvements de l'Afrique, parce qu'on n'y voyait pas de péril. Mais quand on vint à savoir qu'une partie des Gaulois s'était révoltée, on commença à craindre et même à murmurer contre le gouvernement. Les auteurs de ces soulèvements furent deux seigneurs gaulois, l'un nommé Julius Florus, qui tirait sa naissance de Trèves, et l'autre Julius Sacrovir, qui était d'Autun. Leur révolte ne vint qu'à cause des dettes énormes que les Gaulois avaient contractées. Car comme elles étaient chargées d'impôts et ensuite de gros intérêts, leurs dettes devenaient si grandes, qu'il était difficile de les payer. Ces intérêts venaient de ce que les communautés des Gaulois, *civitates Galliarum*, n'ayant pas toujours de l'argent, étaient obligées d'en emprunter des banquiers; c'était pour la plupart des chevaliers ro-

maines, qui les ruinaient en usures. Voilà la véritable cause du soulèvement de ces provinces autrefois si belliqueuses, outre qu'on leur donnait quelque espérance de leur ancienne liberté.

Plusieurs villes et communautés écoutèrent agréablement ces discours séditions, et firent paraître quelques petits mouvements; mais Tours et Angers levèrent le masque, et se révoltèrent tout ouvertement. Aclius Aviola remit bientôt celle-ci dans son devoir à l'aide d'une seule cohorte; et pour l'autre, il n'en vint à bout qu'en se servant d'une légion qui lui vint des quartiers du Rhin, et du secours que lui donnèrent quelques seigneurs gaulois qui attendaient une occasion plus favorable pour se soulever. Ceux de Trèves s'étaient aussi remués, mais ils furent réduits par une seule aile de cavalerie; pour les Sequanais, qui sont ceux de la Franche Comté, il fallut une partie de l'armée pour les arrêter et pour les remettre dans l'obéissance et la soumission. Quoique ces soulèvements ne fussent qu'en quelques endroits, on ne laissa pas de débiter à Rome que les 64 cités ou communautés des Gaulois, *quatuor et sexaginta Galliarum civitates*, étaient entrées dans la révolte; qu'elles s'étaient liées avec les Germains, et que les Espagnols étaient chancelantes et toutes prêtes à les imiter. Les gens de bien s'affligeaient de ces bruits, mais la plupart des autres en étaient bien aises, par la haine qu'ils avaient pour le gouvernement.

Tibère, qui était bien informé de l'état des choses, ne se remua pas beaucoup, parce qu'il savait bien qu'il remettrait bientôt le calme dans ces provinces mutinées. Il donna ordre à Silius de marcher contre les Autunois, à la tête desquels était Sacrovir, et de remettre ces rebelles à la raison; et c'est ce qu'il fit incontinent après: car ayant pris deux légions avec les troupes auxiliaires, il donna le combat à Sacrovir, qui fut bientôt mis en fuite par la valeur des troupes romaines. Celui-ci se retira d'abord à Autun, mais craignant d'être livré à ses ennemis, il se réfugia dans un château qui n'était pas éloigné de la ville, et, après y avoir mis le feu, il se fit mourir avec ses plus fidèles amis. La mort de cet homme fit cesser la rébellion qu'il avait suscitée et mit fin à la guerre des Gaulois. Quand Tibère en eut appris la nouvelle, il écrivit au sénat tout ce qui s'était passé là-dessus, et comment cette guerre s'était heureusement terminée, ajoutant que ce succès était dû à la fidélité et à la valeur de ses lieutenants, aussi bien qu'à ses conseils (*Tacit., lib. III Annal., cap. 51 et seqq.*).

Mort de Sulpicius Quirinius.

Je ne dois pas passer sous silence la mort d'un homme dont j'ai souvent fait mention dans le cours de cette histoire. C'est Sulpicius Quirinius ou Cyrinus dont j'entends parler, celui-là même qui, selon saint Luc (*Luc. II, 2*), fit le premier dénombrement au temps de la naissance de Jésus-Christ, et qui acheva le deuxième lorsque la Judée fut réduite en province romaine, après le bannissement d'Archélatas. Cet

homme ne venait point de l'illustre famille des Sulpices, qui était patricienne, car il tirait son origine de Lanuvium, ville municipale du pays Latin; et cependant, par l'assiduité et l'importance de ses services, il était parvenu aux plus grandes dignités. César Auguste à qui il avait fait sa cour et sous qui il avait mérité ces honneurs l'avait élevé jusqu'au consulat, après quoi il lui accorda les honneurs du triomphe pour avoir, non sans peine, détruit les Ilommonades, qui étaient des voleurs cantonnés dans les montagnes de la Cilicie. Après cela, Auguste le donna pour gouverneur à Caius César, son fils adoptif depuis la mort de Lollius, et ce fut alors qu'il ne manqua pas de rendre ses devoirs à Tibère, qui était retiré dans l'île de Rhodé. Celui-ci étant parvenu à l'empire out de la considération pour Quirinius, qui continua de lui faire sa cour. Et quand il fut mort, ce qui arriva cette année, il pria le sénat de lui vouloir faire des funérailles publiques. C'est ce que nous savons de cet homme consulaire, qui a eu quelque part aux événements de la vie de Jésus-Christ, et principalement aux affaires de la Judée (*Tacit., Annal. lib. III, cap. 48*).

L'an 26 de l'âge de Jésus-Christ, et le 22 de l'ère commune. L'an 12 de l'association de Tibère, le 9 de sa monarchie, et le 25 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 775 de Rome et le 2 de la 200^e olympiade. C. Sulpicius Galba et D. Materius Agrippa étout consuls.

Pomponius Flaccus a le gouvernement de Syrie.

Il ne faut pas s'étonner si Tibère, qui ne changeait pas volontiers les intendans et les autres magistrats des provinces qui dépendaient de l'empereur, révoqua cette année Cn. Sentius Saturninus du gouvernement de Syrie. La raison n'en est pas obscure: c'est que Saturnin, qui était des meilleurs amis de Germanicus, se saisit de cette province par l'éloignement de Pison, et en quelque sorte par la voie des armes, sans la nomination de César. Tacite décrit amplement comment cela se fit, au livre II de ses Annales (*cap. 74 et 81*). Tibère, qu'on soupçonnait d'avoir procuré la mort de Germanicus, n'avait garde, aussitôt après, de retirer Saturnin de la Syrie, car cela l'eût rendu encore plus odieux; mais environ deux ans après, il le révoqua de ce gouvernement, et mit en sa place L. Pomponius Flaccus. Un an ou deux avant la mort d'Auguste, lorsqu'il était déjà prince et collègue de cet empereur, il lui avait promis cette belle charge, quand il donna à L. Pison celle de gouverneur de Rome; mais il ne la lui donna que vers cette année, parce qu'il l'arrêta auprès de lui comme un de ses amis les plus familiers. Et il faut remarquer que ce ne fut que quand Séjan fut dans la haute faveur, que Flaccus, qui peut-être lui faisait ombrage, fut comme rélégué dans cette province riche, mais éloignée. Flaccus étant donc connu et aimé de Tibère, à qui il avait rendu, dans la Mésie et dans la Thrace, de très-bons services, resta dans ce gouvernement jusqu'à l'an 55

de l'ère chrétienne, car il mourut e. to année-là, comme le marque Tacite (*Annal. lib. VI, c. 27*), après avoir administré la province durant l'espace de 10 ou 11 ans.

La puissance tribunitienne est accordée à Drusus.

Après la mort de Germanicus, Drusus n'ayant plus de concurrent dans les honneurs de la république, son père, qui l'avait déjà élevé deux fois jusqu'à la dignité de consul, demanda pour lui au sénat la puissance tribunitienne. Tacite remarque fort bien qu'Auguste ne voulant pas prendre le titre de roi, ni même celui de dictateur perpétuel, avait inventé celui-ci pour être, par ce nom de distinction, au-dessus de toutes les autres puissances. Il avait associé à cette dignité M. Agrippa, son gendre, et après la mort de celui-ci, il la communiqua à Tibère, son fils adoptif, afin qu'étant revêtu de ce pouvoir, nul autre que lui ne prétendît à l'empire. Ce fut donc à l'exemple d'Auguste, dont les autres empereurs ont fait gloire d'imiter les actions, que Tibère, qui avait dans son jeune âge reçu cette grâce, la demanda au sénat pour Drusus-César. Dans la lettre qu'il écrivit pour cela à cet illustre corps, il faisait voir, entre autres choses, que son fils était du même âge qu'avait son père, qui portait aussi le nom de Drusus, quand Auguste le fit participant de cette puissance; qu'il ne la donnait point à son fils par une résolution trop précipitée, mais après l'avoir éprouvé huit ans durant, soit dans les affaires de la guerre, soit dans les charges de la république. Comme le sénat s'était attendu à la demande de cette grâce, tous conspirèrent à l'accorder à Drusus, ce qu'on fit même avec de grands éloges, auxquels on s'était préparé. Ainsi ce fils de Tibère, qui était déjà César, fut revêtu cette année de la puissance du tribunal qu'on voit marquée dans plusieurs médailles. Mais hélas! il ne jouit guères longtemps de ces titres d'honneur; car Tibère, en élevant son fils, élevait en même temps un homme dont il faisait son favori, et qui, dans l'âme, était son plus grand ennemi. C'est Séjan dont je parle, homme si fameux dans l'histoire. Ce fut ce méchant qui fit mourir Drusus par le poison, comme on le verra bientôt, et qui, après ce coup, devint assez perfide pour vouloir ravir à Tibère et l'empire et la vie (*Tacit., Annal. lib. III, cap. 56*).

L'an 27 de l'âge de Jésus-Christ, et le 23 de l'ère commune. L'an 15 de l'association de Tibère, le 10 de sa monarchie, et le 26 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 776 de Rome, et le 3 de la 200^e olympiade. C. Asinius Pollion et C. Aninius Vetus étout consuls.

Année est déposée du pontificat.

Jusqu'au temps du roi Hérode, la souveraine sacrilicature, dignité si révéérée des Juifs, avait toujours été successive et héréditaire, et celui qui en était revêtu la possédait jusqu'à la mort. Mais ce roi étranger, qui avait usurpé sur les Asamonéens la puissance souveraine, et qui voyait que les grands sacrilicuteurs

avaient trop de crédit parmi le peuple juif, s'avisait, pour affaiblir leur autorité, de rendre le pontificat purement arbitraire et dépendant de ses volontés. Ce fut donc lui qui commença à changer les grands prêtres selon son caprice et ses intérêts; et depuis son règne on vit la première place du sanctuaire souvent occupée par des gens obscurs qui n'étaient nullement des descendants d'Aaron. Archélaüs, fils et successeur d'Hérode, suivit l'exemple de son père, et avilit comme lui la dignité sacrée du pontificat en la conférant à qui lui plaisait. Quand la Judée fut réduite en province, les Romains, qui ne se gouvernaient que par des vues d'intérêt et de politique, n'eurent garde de renoncer à un pouvoir qui était si commode et qui les rendait maîtres absolus des Juifs, en les faisant maîtres de leurs pontifes. Ils continuèrent donc à les établir et à les déposer, selon qu'ils le jugeaient à propos, et Valérius Gratus, qui était en ces temps-ci gouverneur de Judée, usa comme les autres d'un pouvoir qu'il trouvait établi.

Il y avait plus de quinze ans qu'Annas, qui est plus communément appelé Anne, car c'est ainsi qu'il est nommé dans les Évangiles, avait été élevé au pontificat. Comme c'était un homme puissant dans Jérusalem et par sa famille et par ses alliances, peut-être que son trop grand crédit sur le peuple devint suspect à Gratus; ainsi, soit pour cette raison, soit pour quelque autre qui nous est inconnue, il s'avisait de ôter de cette dignité. Joseph, qui nous apprend ces choses dans ses Antiquités judaïques, dit que Gratus, en le déposant, donna cette place d'honneur à un nommé Ismaël, qui était fils de Fahi. Voici les paroles de cet historien: *Valerius Gratus, adempto Anno summo sacerdotio, Ismaelem, Fahi filium, creat pontificem, ἀρχιερα ἀπεργάζει*. C'est tout ce que Joseph dit de la promotion de ce pontife, qui n'a rempli que très-peu de temps cette dignité (*Joseph., lib. XVIII Antiquit., cap. 3*).

Séjan fait mourir Drusus par la voie du poison.

Avant de parler de la mort de Drusus César, que son père Tibère tenait d'élever à la puissance du tribunal, il faut marquer qui était Elius Séjanus, ministre et favori de cet empereur. Il était de Volzines, ville de l'Etrurie, ou de la Toscane: son père, qui était chevalier romain, s'appelait Séjus Strabo, et sa mère Junie; c'était la sœur de ce Junius Bléssus qui était depuis deux ans proconsul d'Afrique. Il se mit, dans sa jeunesse, qui ne fut pas trop réglée, au service de Caius César, petit fils d'Auguste; mais quand il fut mort avec Lucius son frère, il s'attacha à Tibère, parce qu'il vit bien que tous les honneurs tourneraient de ce côté-là. Comme son père avait été capitaine des gardes vers les derniers temps d'Auguste et au commencement du règne de Tibère, son fils entra après lui dans cette charge, qui était alors si recherchée et si considérable; car y a-t-il rien de plus important que de veiller à la garde du prince? Étant aussi plein d'esprit qu'il était, mais d'un esprit

S. S. XXVII.

droit, souple et insinuant, il entra bientôt dans la faveur de Tibère, et il y entra si avant, que, dès les premières années du règne de ce prince, il devint son confident et son ministre. Jamais homme n'abusait plus horriblement de son ministère et de la bonté de son maître, que fit ce fourbe et ce perfide; car peut-on autrement appeler un homme qui, ayant éteint la famille de Tibère par des voies détestables, pensait à le faire périr lui-même, pour s'emparer de l'empire.

La mémoire de Tibère est hénrie pour jamais dans l'esprit des hommes, et ce n'est pas sans raison: car enfin son règne, dans les derniers temps, a été un règne non-seulement d'injustice et de violence, mais encore d'infamies et de prostitutions. On peut néanmoins dire, sans beaucoup se tromper, que c'est Séjan qui a été la cause de la plupart des désordres qui ont régné dans la vie de Tibère. C'est lui qui a semé des défiances mortelles dans l'âme de ce prince, comme si le peuple et le sénat ne l'eussent point aimé; et c'est sur ces défiances que, faisant revivre le crime de lèse-majesté, il l'a rendu cruel et par conséquent odieux aux Romains. C'est sur ces mêmes ombrages qu'il l'a porté à quitter Rome et à chercher une retraite dans l'île de Caprée, et cette retraite infâme et malheureuse a achevé de perdre ce prince. On a peine à croire aujourd'hui qu'il y ait eu en lui quelques semences de bien, après tous les excès où il s'est laissé aller. Cependant un historien qui l'a plus ozeré que nul autre, avoue que Auguste ne l'aurait jamais donné à la république, s'il n'avait reconnu en lui plus de vertus que de vices: *Vitis virtutibusque Tibèrii perpenis, potiores dixit virtutes* (*Sueton., in Tibèrio, cap. 11*). Voilà donc des vertus dans Tibère, et certes à quelque chose près, elles ont assez paru dans le commencement de son règne; c'est donc Séjan qui, en gâtant son esprit, les a corrompues. Aussi n'a-t-il jamais régné avec plus d'injustice et de dérèglement que quand il s'est abandonné à ce ministre. C'est ce fourbe et ce perfide qui, enivré d'une violente passion de régner, se résolut à faire mourir Drusus, jugeant bien qu'il ne parviendrait jamais à l'empire pendant qu'il y aurait un fils et un successeur des Césars. Et ce fut cette année, vingt-troisième de l'ère commune, qu'il accomplice ce détestable dessein, l'ayant fait mourir lentement par un poison secret qu'il lui fit donner. Voilà quel était le ministre et le favori de Tibère. Voilà l'homme qui possédait tellement son esprit, que ce prince, qui d'ailleurs était si réservé, ne feignait point de l'appeler le compagnon de ses travaux, non-seulement dans ses entretiens particuliers, mais dans le sénat et en pléines assemblées. Il alla jusqu'à souffrir que ses images fussent révéérées sur les théâtres, dans les places publiques et même parmi les légions. Tibère ne reconnut que quelques années après, par les avis secrets qu'on lui donna, en quel danger il s'était jeté pour avoir trop élevé un homme qui abusait de sa faveur et de son autorité (*Tacit., lib. IV Annal. cap. 1 et seqq.*).

(Trente-quatre.)

L'an 28 de l'âge de Jésus-Christ, et le 24 de l'ère commémorative. L'an 14 de l'association de Tibère, le 11 de sa monarchie, et le 27 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 777 de Rome, et le 4 de la 200^e olympiade. Cornélius Céléstus et L. Visellius Varron, étant consuls.

Eléazar, fils d'Anne, est fait pontife.

On voit en ces temps-ci, par les fréquentes érections et dépositions des pontifes de Jérusalem, que cette dignité sainte et sacrée était toute avilie par la liberté que prenaient les intendants de Judée, de la donner à qui leur plaisait. A peine Ismaël, fils de Fabi, était-il revêtu de l'étole d'Aaron, car on ne sait s'il la garda un an tout entier, que Valérius Gratus s'avisa de la donner à Eléazar, qui était le fils de cet Anne qui a eu si longtemps le pontificat. Celui-ci eut encore des frères qui, dans la suite des années, entrèrent comme lui dans cette suprême dignité; mais ils n'y entrèrent qu'après le temps de Caïphe, dont Anne était le beau-père. Tant de fils et de beaux-fils qui furent, pour ainsi dire, l'un après l'autre souverains sacrificateurs, rendirent la famille de cet Anne si puissante dans toutes les familles sacerdotales qui eût tant de crédit et d'autorité.

Au reste, il y a assez d'apparence que Eléazar était de la même doctrine que son père, et que son beau-frère Caïphe, c'est-à-dire de la secte des saducéens, auxquels les pharisiens étaient si contraires. Nous ne savons pas quelles ont été ses mœurs; Joseph se contente de dire en deux mots : *Ismaele paulo post amato, in Eleazarum, Anani pontificis filium, enim honorem transtulit.* Voilà donc Eléazar élevé à cette dignité, mais elle ne sera pas pour lui de longue durée; car il ne la possédera qu'un an, comme nous l'apprenons de l'histoire des Juifs (*Joseph., lib. XVIII Antiquit., cap. 5*).

Diverses fortunes d'Agrippa, petit-fils d'Hérode.

Hérode le Grand avait eu de la reine Mariamne deux fils, qu'il fit mourir à Sébaste, à savoir, Alexandre et Aristobule. Je ne parle point du premier, car il ne fait mention rien à mon sujet; pour Aristobule, il eut plusieurs enfants de sa femme Bérénice, qui était fille de la fameuse Salomé, sœur du grand Hérode, de laquelle j'ai tant parlé dans les années précédentes. Entre ces enfants, il y en a deux qui sont devenus fort célèbres dans l'histoire évangélique et dans celle des Juifs : le premier est Agrippa, dont je vais parler, et qui a depuis porté le nom de Grand, comme son aïeul; et l'autre est la fameuse Hérodiane, sa sœur, qui fit perdre la tête à S. Jean-Baptiste. Je ne dois rien dire maintenant de cette femme, car le temps de parler d'elle n'est pas encore arrivé; je ne parle que de son frère Agrippa, qui, avant de parvenir à la royauté, a couru diverses fortunes. Un peu avant la mort du grand Hérode, Bérénice, sa mère,

le mena à Rome, lorsqu'il n'était pas encore sorti de l'enfance, et elle fut assez heureuse pour le mettre auprès de Drusus, fils de Tibère, par la faveur d'Antonia, qui avait pour elle une affection toute particulière.

Comme donc Agrippa fut élevé dès sa plus tendre jeunesse avec Drusus, qui était à peu près de son âge, il s'insinua aisément dans son esprit, par ses complaisances et par la familiarité qu'il eut avec lui. Quelques années après, Drusus fut fait César; et, après la mort d'Auguste, Tibère étant parvenu à l'empire, porta son fils jus'au consulat et jus'qu'à la puissance tribunitienne, comme devant être un jour successeur des Césars. Ce comble de grandeur et de puissance, où il voyait Drusus élevé, allumait insensiblement l'ambition dans son cœur, qui avait quelque chose de grand et qui ressentait bien la race royale dont il était sorti. Poussé donc par le désir de s'accroître et de devenir quelque chose, il mit tout en œuvre, principalement depuis la mort de sa mère Bérénice; car auparavant, bien qu'il fut très-libéral de son naturel, il n'osait pas le faire paraître. Mais quand il se vit maître de ses volontés, ce fut alors qu'il fit voir quelle était la noblesse de son âme. Il fit de si grandes et de si excessives dépenses en festins et en présents, qu'il donna aux affranchis de Tibère, dont il voulait gagner les bonnes grâces, qu'il succomba enfin sous le poids de ses dettes, se voyant comme accablé de ses créanciers. Ce qui le déconcerta entièrement, et renversa tous ses desseins, fut la mort de Drusus César, son ami intime, dont j'ai parlé l'année précédente. Tibère, qui avait eu de l'amitié pour ce fils, sur qui il fondait ses espérances, défendit à tous ceux qu'il avait aimés, de paraître devant lui, parce que leur présence renouvelait sa douleur.

Ce fut alors qu'Agrippa se vit réduit à d'étranges nécessités, ne sachant plus que devenir, tant il était pressé de ses créanciers. Dans cette extrémité, il prit la résolution de retourner en Judée; mais comme il avait là des créanciers, aussi bien qu'à Rome et en Italie, la honte qu'il eut de paraître en cet état l'obligea à se retirer dans le château de Malania, qui était dans l'Idumée, résolu d'y passer une partie de sa vie malheureuse. Ce fut vers cette année, vingt-quatrième de l'ère vulgaire, quelque temps après la mort de Drusus, qu'il chercha une retraite dans ce lieu obscur, situé, selon toutes les apparences, dans les affreuses montagnes de l'Idumée. Les circonstances de l'histoire me font assez croire qu'il y resta environ deux ans, c'est-à-dire, jus'qu'au temps que Hérodiane épousa Antipas, tétrarque de Galilée; car alors on le retira de ce château désert et champêtre, pour le placer avec quelque honneur dans la nouvelle ville de Tibériade. C'est ce qu'on verra dans la suite, quand je développerai toutes les intrigues d'Hérodiane, sa sœur, qui l'aids un peu à se soutenir dans ce temps de disgrâce (*Joseph., lib. XVIII Antiquit., cap. 8*).

L'an 20 de l'âge de Jésus-Christ, et le 25 de l'ère commune. L'an 45 de l'association de Tibère, le 12 de sa monarchie, et le 28 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 778 de Rome, et le 1 de la 201^e olympiade. Cossus Cornélius Lentulus, et M. Asinius Agrippa étant consuls.

Mort de S. Joseph, époux de la Vierge.

On ne peut presque disconvenir que S. Joseph, qui a eu l'honneur d'être l'époux de la Ste. Vierge, et qui, en cette qualité, a été chargé de l'éducation de Jésus-Christ, ne soit décédé, non-seulement avant sa passion, mais encore avant son baptême. Ce qui fait qu'on tombe aisément dans ce sentiment, qui est commun parmi les Pères et les commentateurs, c'est que, dans les douze premières années de Jésus-Christ, il est presque toujours parlé de ce saint dans les pieuses actions de sa vie. Joseph y est toujours marqué comme ayant eu quelque part à l'accomplissement des plus grands mystères. Mais, depuis ce temps-là, on ne dit plus rien de lui, et les saints évangélistes, quelque chose qu'ils rapportent de Jésus et même de Marie, se tiennent là-dessus dans un profond silence. Il y a donc apparence que c'est la vérité de l'histoire qui les a fait agir de la sorte; ils n'ont pu ni dû parler de Joseph, parce que ce saint n'était plus dans le monde, et que Dieu l'en avait déjà retiré pour le couronner. D'un autre côté, comme Jésus-Christ qui s'appelle lui-même fils de l'homme, a agi et travaillé dans sa jeunesse comme les autres hommes, et qu'il a même été charpentier et fils de charpentier, *fabri filius*, il est à croire que Dieu, qui avait un soin de lui et de sa mère tout particulier, car c'étaient les deux objets de ses complaisances, a conservé longtemps ce saint pour le soutien et la consolation de l'un et de l'autre.

J'ai donc été porté à différer la mort de ce grand saint jus'qu'à ces temps-ci, c'est-à-dire, jus'qu'aux années qui ont presque touché le baptême et le ministère de Jésus-Christ. Quelle joie pour lui, mais quel bonheur de mourir entre les bras de celui qu'il sait être son Dieu et son sauveur! Quelle consolation de sortir de ce moule en présence de celle qu'il sait être bénie entre toutes les femmes, et qu'il regarde plutôt comme l'épouse du Saint-Esprit que comme la sienne. L'Evangile ne nous représente point ses vertus en particulier; mais ce qu'il dit de ses actions, fait assez connaître que c'étoit un homme doux, humble, fidèle, discret, pauvre, laborieux et surtout particulièrement obéissant aux ordres de son Dieu, et inactuellement dans toutes les voies de ses commandements. C'est donc avec raison qu'il est appelé *homme juste* dans l'Écriture, c'est-à-dire homme d'une justice et d'une sainteté consommées, en un mot, un des plus grands justes de l'Ancien Testament. En effet, après toutes les peines qu'il a prises pour Jésus-Christ, dans son enfance, ne doit-on pas croire qu'il a beaucoup reçu de sa plénitude. Ce grand juste est donc mort rempli de consolation, plein de grâce,

abondant en mérites; et, dans cet heureux état, il est allé au ciel pour y être comblé de cette gloire ineffable qui fait la joie et le bonheur des saints. Après cela, on doit être bien aise de voir que, dans ces derniers siècles, on ait augmenté le respect et l'honneur qui est dû à ce saint, par la solennité qu'on fait le jour de sa fête.

On ne sait point combien il a vécu, sinon qu'on croit assez communément qu'il était avancé en âge quand il a été fait époux de la Vierge. Saint Epiphane dit, en quelques endroits, qu'il avait alors environ quatre-vingts ans (*Epiphane., lib. de Hæres.*); mais qui croira qu'à un si grand âge il ait été en état de prendre tant de soins et de faire tant de voyages pour la conservation de Jésus-Christ? Il faudrait mieux dire que cet âge a été celui de sa vie, et par conséquent qu'il avait plus de cinquante ans quand il a épousé la Vierge. Depuis ce temps-là, il a pu être charpentier pendant l'espace de plus de vingt ans; et c'est durant ces années qu'il a formé Jésus-Christ à ce métier pénible, puisqu'il est appelé par saint Marc *faber, è τέκνω* (*Marc., VI, 5*), c'est-à-dire charpentier, et que saint Matthieu dit qu'il était *fils de charpentier, υἱὸς τέκτωνος, υἱὸς* (*Matth., XIII, 55*), *filius fabri*.

Nous ne trouvons dans nulle histoire qui passe pour ancienne et véritable, que saint Joseph ait épousé aucune autre femme que Marie, mère de Jésus; ce qui a fait dire à saint Jérôme : *Aliam eum uxorem habuisse non scribitur* (*lib. contra Heliodorum*). C'est pourquoi ce saint docteur est porté à croire qu'il est demeuré vierge comme elle, lui qui a mérité d'être appelé dans les Écritures le père de Jésus-Christ : *Relinquitur eum virginem mansisse cum Maria, qui pater Domini meruit appellari*. On tombe sans peine dans ce sentiment, quand on considère qu'un des soins de Jésus-Christ mourant sur la croix a été de recommander sa mère vierge à un apôtre qui était vierge : *Matrem virginem virginem commendavit*. Et comment aurait-il permis qu'elle eût épousé un homme non vierge, puisque, selon le même saint Jérôme, cet homme ne devait pas tant être son mari que le gardien de sa virginité? *Custos potius fui quam maritus* (*Matth., XIII, 55*). Quand on lit donc, dans l'Evangile, que Jésus a eu des frères; par ce mot de frères, comme dit saint Jérôme, il faut entendre ses cousins germains, *consobrinos*; car c'est une manière de parler très-usitée dans les Écritures, que les cousins sont appelés frères. Ce que l'évangéliste appelle donc les frères du Seigneur, n'étaient pas les fils de saint Joseph, comme quelques anciens Pères ont semblé le croire sur la foi des livres apocryphes; c'étaient les fils de Marie, sœur ou peut-être belle-sœur de la Vierge et tante de Jésus, qu'elle avait, avec d'Alphée et de Cléophas : *Frater Domini*, dit encore saint Jérôme, *non filius Joseph, sed consobrinus Saluatoris, Maria liberata, intelligimus, matertera Domini* (*Ibid.*). Cette Marie est celle qui est nommée par saint Jean, Marie Cléophas, *Maria Cleopha*; c'était la tante de Jésus-Christ, c'est-à-dire la sœur de sa mère

uxor matris eius (Jean., XIX, 25). Elle eut plusieurs enfants de ses deux maris, d'Alphée qui fut le premier, et ensuite de Clopas ou Cléophas, qui fut le deuxième; et ce sont ses fils qui sont appelés *fratres Domini*, les frères du Seigneur.

Quant à la généalogie de saint Joseph, elle est marquée dans deux évangélistes (Math., I et Luc, III), qui nous apprennent tous deux qu'il descendait du sang de David, et par conséquent qu'il était de la tribu de Juda. Et c'est là l'unique raison pourquoi, au premier dénombrement qui se fit sous Quirinius, vers la naissance du Sauveur, Joseph fut obligé d'aller à Bethléhem pour se faire enregistrer. C'était le lieu de son origine, car il était, dit l'évangéliste, *de domo et familia David* (Luc, II, 4), de la maison et de la famille de David. Que si l'on dit que S. Luc a dressé une généalogie de saint Joseph fort différente de celle qui est dans saint Matthieu, je réponds que si elle paraît différente, les anciens Pères de l'Église les ont conciliées assez aisément (Jul. Africanus, Euseb., Hieron., Aug. et alii).

Le plan généalogique qu'a dressé saint Matthieu vient de David par son fils Salomon, et celui de saint Luc vient du même David par Nathan, qui était un autre de ses enfants. De Salomon est descendu Mathan, par Abiud, fils de Zorobabel; et de Mathan est descendu Melchi, par Resa, qui était un autre fils du même Zorobabel. Or Mathan épousa Estlia, dont elle eut un fils nommé Jacob, et ce premier mari étant mort, elle en eut un autre appelé Melchi, qui était parent de Mathan, puisqu'il descendait comme lui du sang de David, et de lui vint un autre fils qui avait le nom d'Éli: de la sorte Jacob et Eli étaient frères utérins. Eli étant mort sans enfants, son frère Jacob prit sa veuve pour femme, car la loi ordonnait qu'en ce temps-là le frère épousât la belle-sœur, pour susciter, comme parle l'Écriture, des enfants à son frère. De cette femme Jacob engendra saint Joseph, époux de Marie. Ainsi saint Joseph était, selon la nature, véritable fils de Jacob; mais, selon la loi, il était fils d'Éli. Saint Matthieu a donc décrit la généalogie naturelle de saint Joseph, et saint Luc la légale. Mais ces deux généalogies font voir manifestement qu'il venait du sang de David, ce qui était nécessaire pour l'accomplissement des prophéties.

Voilà en peu de lignes le dénouement de cette grande et importante difficulté, qui accorde aisément les deux évangélistes. Cette manière de les concilier n'est pas nouvelle, il y a près de quinze cents ans qu'on s'en sert dans l'Église, sur l'autorité de Jules Africain, qui a été suivi par Eusèbe, par saint Jérôme, par saint Augustin, et par plusieurs autres Pères et commentateurs. Or Jules Africain n'est pas le premier qui a inventé cette manière d'accorder les évangélistes: il assure qu'elle avait été laissée par les parents de Jésus-Christ: *Cognati enim Seruatoris nostri, sine ad ostendendum generis sui nobilitatem, sine ut simpliciorem rem docerent, veraci utique sermone huc nobis tradiderunt* (Africanus, apud Euseb., lib. I Hist.

eccl., cap. 7). Ce Père ajoute quelques lignes après: *Sin prædictam generis seriem ex Ephemeridum libro quam poterant fidelissime descriperunt.* Après cela, il ne faut pas s'étonner si elle a été si bien reçue dans les Églises chrétiennes, et si on s'en sert encore maintenant.

Simon obtient le pontificat.

Il n'est pas aisé de deviner pourquoi les gouverneurs de Judée changeaient si fréquemment les souverains pontifes de Jérusalem. S'il est permis de conjecturer, je crois qu'on n'en doit attribuer la cause qu'à l'esprit inquiet et remuant des grands prêtres ou plutôt à l'avarice des Romains. Depuis que cette dignité eût été rendue arbitraire et dépendante de l'autorité des gouverneurs, il y a bien de l'apparence qu'en même temps elle devint vénale, et qu'on la donna à celui qui avait plus de brigue et qui en offrait le plus. Les familles sacerdotales les plus puissantes étaient peut-être bien aisées de ces changements, car elles parvenaient sans peine à ce comble d'honneur, et les gouverneurs y trouvaient leur compte, parce qu'ils s'enrichissaient par l'ambition des Juifs.

De quelque manière que les choses se soient faites, il est certain qu'Éléazar, fils d'Aime, ne garda qu'une année le pontificat, après laquelle Valérius Gratus mit en sa place Simon, fils de Camith. Joseph nous apprend ceci en deux mots: *Elapso deinde anno, Eleazarum amovit, et Simoni, Camithi filio, statuimus totum pontificatum tribuit* (lib. XVIII Antiq., cap. 5). Ces changements de pontifes se faisaient ordinairement vers le commencement de l'année, c'est-à-dire avant le mois de mars ou d'avril; car c'était à la fête de Pâque, qui tombait dans un de ces deux mois, qu'ils faisaient avec plus d'éclat les fonctions de leur sacerdoce; et il était juste qu'ils jouissent de ces honneurs aux jours les plus solennels. Simon ne fut pas aussi plus d'un dans cette grande dignité, comme on le verra dans la suite; par où l'on découvre que ces pontifes, peut-être intrus par brigue ou par argent, ont été le jonet des magistrats romains. Je laisse à penser parmi tout cela, quelle pouvait être alors la religion des Juifs: il est tout visible qu'elle était aussi affaiblie que leur république, qui n'avait plus nulle autorité.

Dédicace de Césarée de Philippe.

Le nom de cette ville est assez célèbre, car il est marqué deux fois dans les Évangiles. Saint Matthieu en parle au chap. XVI (p. 15), quand il dit que Jésus, en prêchant aux peuples la parole de vie, s'en vint vers les quartiers de Césarée de Philippe: *Venit Jesus in partes Cesarææ Philippi*, et, et *super Caesareias et in Philitæis*. Et il dit dans saint Marc (VIII, 27), que Jésus allant avec ses disciples vers les bourgs ou châteaux de Césarée de Philippe, in *castella Cesarææ Philippi*, et, et *super Caesareias et in Philitæis*, il leur demanda en chemin ce que les hommes pensaient de lui. Il y avait donc alors, c'est-à-dire la vingt-huitième année de l'ère commune, un

an avant la mort de Jésus-Christ, une ville nommée Césarée de Philippe, *Cæsarea Philippi*. D'un autre côté, cette ville, prise sous le titre de Césarée, ne pouvait pas être d'une grande antiquité, puisque ce nom était tiré des Césars de Rome, qui n'avaient commencé à le porter et à usurper la puissance souveraine que depuis environ soixante-seize ans; car Jules César ne se rendit maître de l'Italie que quarante-huit ans avant l'ère chrétienne.

Cependant cette ville était d'une origine très-ancienne, car je suis persuadé qu'elle avait été fondée plus de deux mille ans avant le Messie par les Evéens ou Amorhéens, peuples de Chanaan, qui avaient habité vers le mont Liban et les sources du Jourdain. Ces premiers peuples lui avaient donné le nom de Lesem. Quelques-uns de ceux de la tribu de Dan étant venus du temps de Josué vers les fontaines du Jourdain pour y chercher un établissement, prirent cette ville sur les Chananéens, et s'y étant arrêtés, ils lui donnèrent avec l'ancien nom, celui de Dan, qui était le nom de leur père, de sorte qu'ils l'appellèrent Lesem-Dan. Voici ce qu'en dit le livre de Josué (XIX, 47): *Ascenderuntque filii Dan, et pugnauerunt contra Lesem, ceperuntque eam, et habitauerunt in ea, vocantes nomen eius Lesem-Dan, ex nomine Dan patris sui*.

Après la révolution de plusieurs siècles, la haute et basse Syrie étant tombées sous la puissance des Grecs, successeurs d'Alexandre, ils admirèrent la fauaise caverne d'où sort une des fontaines ou sources du Jourdain; et comme elle était au pied d'une grande montagne, ils consacrerent à leur dieu Pan (car ils croyaient qu'il avait habité les antres aussi bien que les lieux élevés) la caverne et la montagne, et lui donnèrent le nom de Panium. Ce nom, ou au moins celui de Paneas, qui a été célèbre, fut aussi donné par les Grecs à la ville de Lesem, qui n'était pas éloignée de cette montagne. Ce fut à l'endroit de cette grotte ou caverne, d'où sort une des sources du Jourdain, qu'Hérode le Grand bâtit un magnifique temple de marbre blanc à l'honneur de César Auguste, comme nous l'apprenons de Joseph. *Sub spelunca autem, dit cet historien, scaturit fontes Jordanis fluminis. Hunc locum, atque in etiam celebrem, arauit templo extracto in honorem Cesaris* (Joseph., lib. XV Antiq., cap. 15).

Philippe, fils d'Hérode, et frère d'Antipas et d'Archélaüs, ayant été fait tétrarque de la Traconite trois ans avant l'ère vulgaire, ou l'an de Rome 751, il lui prit envie, quelques années après, de relâcher de nouveau la ville de Panéade, et de la dédier à César Auguste, après l'avoir embellie de riches ornements et de magnifiques édifices. Philippe commença donc à rétablir cette ville vers l'an de Rome 754 ou environ, c'est-à-dire peu de temps avant le commencement de l'ère vulgaire; mais comme ses revenus étaient très-modiques, il y a apparence qu'il négligea son dessein durant quelques années, ou qu'il ne le fit que fort lentement. Et peut-être est-ce la cause pour quoi lui et son frère Antipas tombèrent dans la

disgrâce d'Auguste, et qu'ils eurent bien de la peine à conserver leurs tétrarques, quand Archélaüs fut exilé et perdit ses Etats. Quoi qu'il soit, Philippe ayant été conservé dans les siens avec Antipas, il reprit l'ouvrage qu'il avait négligé. Il acheva de bâtir et d'orne Panéade, et quand cela fut fait, il la dédia au César qui régnait alors (c'était Tibère, successeur d'Auguste), et il l'appela Césarée. Mais comme il y avait plusieurs villes de ce nom dans diverses provinces, il ajouta son nom, et il l'appela Césarée de Philippe. Saint Jérôme (in Math., ad cap. XVI) dit clairement que le tétrarque Philippe bâtit cette ville, et lui donna le nom de Césarée en l'honneur de Tibère César: *Qui in honorem Tiberii Cesaris, Cesaræam Philippi, quæ nunc Paneas dicitur, appellauit*.

Il y a donc deux choses à considérer touchant cette ville de Césarée: son rétablissement et sa dédicace. Son rétablissement a commencé sous Auguste vers l'an de Rome 754 ou environ ces temps-là; et comme ce rétablissement est pour ainsi dire une autre fondation, car cette ville devint toute nouvelle, il ne faut pas s'étonner si les médailles ont compté de là les années de Césarée, comme on le voit par celles que le savant Père Noris (Noris, Epoc. syro-maced., in Panéade, p. 371 et seq.) a produites dans ses Epoques des villes syro-macédoniennes. Mais pour sa dédicace, elle n'a été faite que l'an 25 de l'ère commune, l'an de Rome 778, l'an 11 ou 12 de Tibère depuis la mort d'Auguste, deux ans ou environ avant celle de Tibériade. Et c'est assurément de cette dédicace, faite en l'honneur de Tibère César, qu'Eusèbe parle dans sa Chronique, quand il dit: *Philippus tetrachæ Panæadem, in qua plures ades construxerat, Cesaræam Philippi vocavit, et Iulianæm aliam ciuitatem*.

C'est donc à tort que les savants ont repris Eusèbe (Scaliger et alii) comme s'il avait inventé cette époque de sa propre tête; il l'a prise sans doute des anciens monuments. Aussi voit-on qu'il distingue assez par la construction des édifices; et le nom, qui a été donné à la dédicace. C'est de l'année du rétablissement que les médailles grecques prennent l'époque de cette ville, et c'est en l'année de la dédicace qu'Eusèbe marque son nom de Césarée. Et certes, puisque la ville a été commencée de relâcher dès le règne d'Auguste, et que, selon saint Jérôme, elle n'a eu le nom de Césarée que de Tibère César, in honorem Tiberii Cesaris Cesaræam Philippi appellavit, il s'ensuit manifestement qu'il y a deux choses à distinguer en elle: son rétablissement et sa dédicace. C'est ce qui est arrivé à Césarée de Palestine, qui ne fut dédiée à Auguste que dix ou douze ans après son rétablissement, et c'est ce que nous verrons encore plus clairement dans Tibériade, qui a eu sa fondation dix ans entiers avant sa dédicace. Au reste, Philippe ne se contenta pas de bâtir Césarée en l'honneur de Tibère, il consacra un autre monument à la gloire de Jolie, sa mère, à qui il avait, ainsi que son fils Antipas, des obligations immortelles. Ce fut le bourg de Bethséide,